L'Union des Cantons de l'Est

ZEPH. NAULT, imprimeur

Le Naturaliste Canadien
Université Laval, Québec

ERTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

70ème ANNEE — ARTHABASKA, JEUDI, 16 AVRIL 1936 — No. 18

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié et imprimé le jeudi
par
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE
Arthabaska, - P. Q.

ABONNEMENT
$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance

Insertions, la ligne .....30 centins
Insertions subséquentes .....20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratis pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront insérés comme annonce à 2 centins la ligne.

L'honorable
M. ADELARD GODBOUT
Ministre de l'agriculture

M. Godbout expose l'oeuvre agricole du Gouvernement

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Adélard Godbout, a prononcé mardi le meilleur discours de sa brillante carrière devant une Chambre qu'il a tenu sous l'emprise de sa voix convaincante pendant une heure dans l'après-midi et deux heures dans la soirée.

Le ministre voulait terminer son discours à l'ajournement de six heures, après avoir passé brièvement en revue les principaux services de son ministère, mais il fut piqué par le chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis, qui lui demander de parler du prêt agricole.

M. Godbout dit qu'il n'aurait pas voulu ennuyer la Chambre avec cette question, vu qu'elle sera considérée dans tous ses détails lorsque le gouvernement présentera sa législation promise dans le discours du Trône, "mais puisque le député y tient, dit-il, j'en parlerai ce soir."

Le soir, M. Godbout commença à traiter d'autres sujets et assez souvent le chef de l'Opposition lui posait la question: "Et le prêt agricole!" M. Godbout, qui a la répartie vive et fine, se piqua à la lutte et toute la soirée son discours fut un jeu brillant au cours duquel il répondit à brûle pourpoint à toutes les questions que les députés de gauche lui posèrent. Le ministre, qui a la réputation, même chez ses adversaires, d'être un brillant tribun, se surpassa et donna à la Chambre un exposé de la politique agricole du gouvernement qui lui valut une longue ovation de la part des députés libéraux, ovations longuement soulignées de vivats et de bravos.

La fin de la séance fut particulièrement mouvementée. Le ministre ayant affirmé "que les libéraux ont fait leurs élections aussi honnêtement que les actionnistes", que l'on a tort de se plaindre, "quand il y a eu les troubles de Loretteville, de la Beauce, de Chicoutimi, de Montréal et de la Matapédia', les députés visés dans leur comté se levèrent pour faire des mises au point. On aura une idée de la scène en lisant le compte-rendu photographique que nous donnons ailleurs dans le texte du discours de l'hon. M. Godbout.

Le ministre a dit comment fonctionnera la nouvelle loi du prêt agricole provincial qui sera faite pour coopérer plus étroitement avec l'organisme fédéral de prêt agricole. On lira aussi ce qu'il a dit des progrès de la province dans différentes sphères de la vie agricole provinciale.

Longuement applaudi par la droite au moment où il se lève pour adresser la parole, vers 4 heures 15, le ministre de l'Agriculture débute par quelques mots à l'adresse de M. Laurent Barré qui venait de conclure ses remarques.

—"Cette Chambre croira peut-être, dit M. Godbout, que vu mon habitude de me lever après le député de Rouville pour participer au débat, j'entreprendrai une polémique. Elle sera trompée, car je veux plutôt offrir des félicitations sincères au député de Rouville pour la modération qu'il a apportée à son discours. Il nous montre déjà par le seul souci qu'il a de parler sa langue, je dirais, avec une impeccable modération, qu'il a le souci de l'honnêteté. S'il est honnête à l'égard de sa langue, il voudra l'être également à l'égard de sa nationalité, à l'égard des siens et de sa province. Il me permettra cependant de différer d'opinion avec lui sur certains points et de lui signaler une tendance peut-être un peu trop prononcée à dire que l'agriculture est dans le marasme. Pas plus de lui que d'un autre je ne tolérerai qu'on dise que la classe agricole est en banqueroute. Je veux revendiquer pour nos cultivateurs une position plus avantageuse que la banqueroute. Nos cultivateurs ne sont pas en banqueroute. Comme les autres ils ont ressenti les effets de la crise, mais ils sont prêts à reprendre leur chemin vers le progrès et plus rapidement que ceux des autres provinces, parce qu'ils savent que seule l'agriculture est leur sauvegarde. Et, nous qui sommes intéressés à leur sort, nous souffrons de toutes leurs douleurs, nous peinons de toutes leurs peines, mais nous avons confiance car nous savons que le cultivateur de chez nous est courageux et qu'il est prêt à faire face à toutes les éventualités."

—"Depuis quelque temps en cette province on a voulu semer le découragement parmi la classe agricole; on a aggravé le sort du cultivateur, et on s'est montré particulièrement injuste quand on a parlé du traitement que la province donne à cette classe de notre société. C'est pourquoi il est peut-être opportun de nous demander qu'est-ce que le gouvernement a fait pour eux dans les diverses activités auxquelles ils se livrent.

On a dit dans toutes les parties de la province et on l'a répété peut-être plus souvent à la radio en ces derniers temps que le gouvernement était rsponsable de la situation des cultivateurs. Depuis les dernières élections oa a attaqué le ministre de l'Agriculture, comme si on n'avait pas été sûr qu'il pouvait se défendre. Il me semble que si nous nous basons sur ce qui a été fait pour aider le cultivateur, on n'avait aucune raison d'agir ainsi. C'est pourquoi je me permettrai aujourd'hui de parler des activités du département dont j'ai la direction et du développement de chacune des branches de l'agriculture.

Notre position

—"Avant de procéder, il me faut d'abord situer la situation de l'agriculteur chez nous. Le cultivateur dans la province de Québec ne peut être un spécialiste, il ne peut pas être spéculateur, et il ne peut industrialiser son agriculture; il doit rester un paysan. C'est un paysan qui vit de sa terre et assure la subsistance des siens; il s'en fait un petit domaine, il s'identifie à sa terre. Il a tout intérêt à développer une agriculture familiale, diversifiée. Lorsque nos amis de la gauche font des comparaisons, ils peuvent toujours établir que nos cultivateurs n'ont pas le même rendement que ceux de l'ouest canadien; mais la comparaison est injuste parce que notre cultivateur doit repartir ses activités pour faire vivre sa famille. Il ne peut pas se concentrer sur une seule production et devenir un spécialiste. C'est dans cette culture diversifiée que nous avons voulu encourager le cultivateur et lui montrer qu'elle était sa sauvegarde. Nous savons qu'elle est la condition essentielle de sa survie. Cette agriculture familiale est une base sur laquelle il doit s'appuyer. Il ne doit pas être un spécialiste, car cette condition pourrait être sa ruine. Enfin, ce n'est pas le gouvernement de la province qui fait le climat que nous avons ici ; qui a donné au cultivateur des sols diversifiés; qui les a placés dans une situation topographique qui ne leur permet pas d'être des spécialistes.

Notre agriculture est paysanne; elle ne donnera jamais de bénéfices extraordinaires au cultivateur, mais elle assurera sa survie.

"Nous nous sommes penchés sur les problèmes qu'envisage le cultivateur afin de l'aider. La première solution aux problèmes de nos cultivateurs, c'est de leur fournir une solide instruction des choses de leur progression. Le cultivateur doit être instruit des choses de sa profession. On nous a reproché de n'affecter qu'une partie minime de notre budget pour l'éducation agricole. On a dit que nous donnions un dixième de notre budget à cette fin, mais en réalité on aurait dû multiplier par cinq. Nous avons tâché d'utiliser ce budget pour fins d'éducation du cultivateur, pour faire de la propagande; nous avons soustrait plutôt les octrois directs afin d'aider le cultivateur à se préparer à sa tâche de demain. La plus grande partie de ce budget a été dépensée pour des œuvres d'éducation chez les cultivateurs. Nous avons établi cinq écoles supérieures depuis 1930, 565 élèves fréquentent présentement ces institutions dont la construction nous a coûtée depuis cinq ans $400,000 et l'entretien $950,000. Je ne connais au monde aucun pays qui soit mieux doté d'écoles d'agriculture que la province de Québec. Je ne dis pas que ces institutions sont arrivées au degré de perfectionnement de certaines institutions semblables dans d'autres pays, mais elles sont encore relativement jeunes. Elles sont bien pourvues de professeurs qui sont allés se spécialiser en Europe ou aux Etats-Unis, et qui viennent enseigner à nos cultivateurs les meilleures méthodes. Plus de 600 élèves passent dans ces écoles chaque année. A côté de ces écoles supérieures, nous avons les écoles moyennes qui comptent actuellement 90 élèves. Nous qui avons maintenu ces écoles pour le cultivateur qui veut se spécialiser dans une branche de l'agriculture et être en quelque sorte un chef de famille. Nous avons cru qu'elles ne pouvaient se multiplier, et nous avons établi une section de l'enseignement agricole où les cultivateurs peuvent se perfectionner pendant l'hiver. Nous avons aussi établi dix académies agricoles où 318 élèves reçoivent des cours présentement. Ces écoles donneront aux cultivateurs tous les avantages et bienfaits de la science agricole. Nous voulons redonner aux académies une atmosphère agricole, et pour le cultivateur qui craint de voir son fils se détacher du sol pendant un séjour éloigné de la ferme, nous avons établi des académies rurales.

L'industrie laitière

Nous savons que l'industrie laitière est à la base de l'agriculture dans notre province. 90% des cultivateurs en retirent leurs meilleurs revenus, et c'est pourquoi nous avons développé l'école d'industrie laitière depuis 1930. A l'école de St-Hyacinthe, nous trouvons plus de dix experts à la recherche des formules nouvelles. Un autre expert a été chargé également d'étudier des procédés nouveaux pour la fabrication du fromage et du beurre. On nous a reproché de produire un beurre qui ne rivalisait pas avec celui des danois sur les marchés anglais. Ce n'est pas la faute des producteurs de notre province si le goût de notre beurre est différent de celui que les anglais préfèrent. Le beurre danois n'est pas salé du tout, et il n'a pas les mêmes particularités que celui que nous recherchons ici. Nous avons fait des expérience pour produire le même beurre, mais si ce beurre est apprécié là-bas, il ne l'est pas ici. Cette école d'agriculture, nous la développerons chaque année afin de mieux qualifier les élèves qu'elle forme.

Nous nous sommes également intéressés aux arts domestiques, nous rappelant le vieux dicton... tant vaut la femme... tant vaut la ferme. Il faut que la femme reste attachée à la terre, et nous avons voulu l'intéresser à la part qui lui revient du développement du foyer familial. Depuis 1929, on estime que 12,000 personnes ont suivi les cours spéciaux donnés aux institutrices. Nous avons fait donner des conférences sur le tissage, le filage. le crochetage, et sur tous les travaux d'arts domestiques que nous voyons fleurir aujourd'hui.

M. Maurice Duplessis : Qui est le directeur de cette école?

L'hon. Ad. Godbout: C'est M. Bériau.

M. Duplessis : L'organisateur du parti libéral?

—**L'hon. Ad. Godbout :** Je ne sais pas s'il est organisateur, soit pour les ministériels soit pour les oppositionnistes. Il est directeur de l'école des Arts Domestiques.

M. Duplessis : "Le ministre est-il sérieux?

L'hon. Ad. Godbout : "Nous avons fait donner des cours sur les arts domestiques dans toutes les paroisses. Cette propagande a été fort appréciée si l'on en juge par le résultat d'une petite enquête faite par le département. Cette enquête a révélé qu'il y a actuellement 52,000 métiers et 80,000 rouets dans la province. Nous avons voulu également pénétrer chez les colons avec cette initiative pour que la femme du colon fut mise au courant de cette excellente source de revenus. La femme et les filles du coton ont souvent du temps libre pendant l'hiver, et c'est une occasion pour elles d'aider au budget familial.

"Nous avons voulu faire plus dans le domaine de l'éducation. Nous avons établi des cercles de fermières. Aujourd'hui il y a chez nous 260 cercles de fermières avec 12,000 membres. Ces fermières ont des avantages spéciaux, elles reçoivent des cours, et elles rendent ensuite de précieux services à la classe agricole. Nous avons aussi institué des cours spéciaux pour les institutrices à Rimouski. Le grand mal réside souvent dans la formation agricole des jeunes à l'école rurale. Si les jeunes sont instruits par des institutrices qui ne connaissent pas la terre ou qui la dédaignent si on les déracine à l'âge de dix ou douze ans, on ne peut donner au sol l'âme de nos campagnes. Ces cours spéciaux, nous voulons les continuer afin de donner aux institutrices de la campagne les éléments d'une science qu'elles doivent connaître.

M. William Tremblay : "Quels sont les salaires des institutrices?

L'hon. M. Godbout : "Je ne sais pas quels sont les salaires, mais je répondrai à mon honorable collègue que cette initiative pourra permettre aux institutrices de toucher des salaires plus élevés lorsqu'elles se seront ainsi perfectionnées. Elles pourront se faire une carrière de l'enseignement, et il y aura de grandes chances qu'elles soient augmentées.

Nous avons aussi créé des cercles de jeunes agriculteurs. Ces jeunes ont fait un travail considérable pour améliorer leur savoir. Au cours des dernières huit années à l'Exposition Royale de Toronto ils se sont classés troisièmes une fois, deuxièmes deux fois et premiers cinq fois. (Appl. à droite). Nous avons aussi multiplié les publications. Aucun département provincial de l'agriculture n'a fait plus pour distribuer des brochure qui aident les cultivateurs.

M. Maurice Duplessis: Des brochures électorales.

L'hon. Ad. Godbout : "Si mon honorable ami voit de l'électoralisme partout, moi je n'en vois pas dans ces brochures. (Appl. à droite) Qu'il trouve une seule ligne de politique dans ces brochures. Ce sont des bulletins essentiellement techniques. On y trouve rien autre chose que des questions agricoles. Depuis cinq ans, nous avons distribué 38,225 de ces publications. Nous avions aussi un périodique qui est devenu un hebdomadaire depuis 1934, et c'est le Journal d'Agriculture qui a aujourd'hui une circulation de 85,000 copies et qui est destiné à encourager le cultivateur. C'est le meilleur périodique agricole au Canada. Il est cité partout, et même en France, on en parle presque tous les mois dans la vie rurale. Il est rédigé par l'un de nos employés, et je défie qui que ce soit d'y trouver de la partisannerie politique, ou même une allusion à la politique de parti.

Les agronomes

"Pour encourager les recherches, nous avons distribué des bourses. 40 bourses ont été accordées depuis 1931. Nous avons aussi perfectionné notre organisation agronomique. Au sujet des agronomes, on a porté des accusations que je tiens à relever. On a prétendu que je disais aux agronomes de s'occuper de politique. Je défie qui que ce soit de prouver qu'un agronome ait reçu une telle autorisation. Nous recommandons aux agronomes d'être neutres, parce que leur travail dépend de la confiance qu'on met en eux. Sans cela, ce serait la ruine de l'agronomie. Nous voulons qu'ils soient au-dessus de la politique, et ils ont reçu des ordres en ce sens. Si quelqu'un peut me signaler un cas où nos agronomes auraient été autorisés à faire de la politique, qu'il le fasse. D'ailleurs, nous avons déjà remercié un agronome pour avoir fait de la politique, pas dans le sens que ces messieurs seraient portés à le croire. Nous leur avons même demandé de ne pas causer politique, car ils ont à sauvegarder quelque chose qui doit être au-dessus de la politique. Qu'on nous y prouve que des ordres ont été donnés comme on l'a prétendu. Dans le cas que j'ai cité tout à l'heure, nous n'avons pas hésité à sévir contre un agronome qui s'était occupé de politique, et de la politique libérale, et il a été remercié de ses services (Appl. à droite). On a prétendu également que les agronomes n'étaient pas des techniciens qui ne connaissaient rien de la culture. Nous avons établi des fermes pour démontrer l'efficacité des méthodes recommandées par les agronomes. Nous avons organisé des concours de fermes, et avec ces concours on a fait doubler le rendement de la moyenne de ces fermes. En 1931, 425 cultivateurs étaient enregistrés dans ces concours et en 1934, nous en comptions 966, soit 1,000 fermes prêchant par l'exemple la bonne culture.

Le drainage

—"Nous avons voulu encourager le cultivateur dans chacune des branches de ses activités. Nous avons compris que pour qu'une terre fut productive, elle devait être assainie. Nous avons organisé des concours d'égouttement pour le labour. De 1931 à 1935 des subventions de $111,739 ont été accordées à 10,395 cultivateurs intéressés. Aucune province n'a fait des progrès plus rapides que la nôtre au point de vue de la préparation physique des sols pour recevoir les semences. Nous avons aussi créé dix-sept centres de broyage de pierre à chaux, et 40,000 tonnes de pierre à chaux ont été ainsi distribuées. De plus, comme le cultivateur ne pouvait toujours rencontrer les prix du commerce pour les engrais, nous l'avons aidé à s'organiser pour payer les engrais chimiques moins cher. Il y a cinq ans il payait les engrais $30.00 et $35.00; tandis qu'aujourd'hui il les paie $12.00 et $15.00.

De plus, on a reproché aux cultivateurs d'acheter des graines de semence ailleurs. Nous leur avons permis de s'organiser à cette fin. Dix-neuf coopératives appelées conseils de semences ont été établies, 222 gros cribles ont été mis en opération, et nous avons aidé à mettre à point ce genre de crible qui est aujourd'hui manufacturé dans Québec. Nous avons aussi établi des fermes de multiplication qui nous permettent de créer des variétés particulières pour la province. Nous avons ainsi obtenu une variété, l'avoine Cartier, qui mûrit plus tôt, et une variété de blé d'Inde qui croit même dans les régions plus froides. Ces œuvres valent mieux que les octrois directs.

Nous avons aussi introduit les cultures nouvelles. Au point de vue horticulture, nous avons aidé les cultivateurs à s'organiser pour avoir les meilleures marchés. Nous les avons encouragés à améliorer leur production et à s'intéresser aux produits spéciaux. Nous avons fait des recherches sur la nature des sols.

Nous voulons que même malgré les rigueurs du climat certaines cultures spéciales soient développées. On a dit souvent que le marché de Montréal était alimenté par des produits venant de l'extérieur de la province. Dans le cas des produits de l'Ontario, cette situation est due à une saison de culture plus hâtive que la nôtre. Nous voulons également nous emparer de ce marché. Pour ce qui est des patates, elles viennent en quantité des Maritimes. Les cultivateurs des Maritimes continuent la culture des patates parce qu'ils ne peuvent cultiver autre chose. Cette situation ne dépend pas des conditions locales, mais des conditions étrangères. Souvent ces patates sont vendues par des compagnies d'engrais chimiques ou par des banques qui ont financé les producteurs.

M. William Tremblay : "Cette concurrence est due à la qualité inférieure de nos patates.

L'hon. A. Godbout : Cette situation est plutôt due aux spécialistes des autres provinces qui ne cultivent que la patate. Les sols de notre province produisent cependant une tubercule de meilleure qualité. Il n'y a que l'Ile du Prince-Edouard qui peut se comparer à notre province sur ce point. Dans le passé nos cultivateurs ne pouvaient se grouper; ils offraient des produits non classifiés dans ce domaine. Depuis

(A suivre à la page 4)

Engrais Chimiques

CULTIVATEURS ! Il est temps de placer vos commandes d'engrais chimiques pour le printemps.

Communiquez immédiatement avec la

Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
Procureur général
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local.

JULES POISSON, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : rue de l'Eglise
Tél. Local et Bell

Chateauguay Perrault
Licencié en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques ouest
Chambre 420 - - MONTREAL
Tél.: PL 8601 - Rés.: AT 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinard et Perrault

Philippe Marchand C.R.
AVOCAT
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bureau : Hôtel-de-Ville

NOTAIRES

C. R. GARNEAU
B. A., L. L. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

GAETAN TROTTIER
NOTAIRE
Edifice Banque Provinciale
VICTORIAVILLE, P. Q.
16 janv. 6 m.

B. FEENEY, B.A.,LL.B.,
NOTAIRE
Syndic dans les affaires
de faillite
PRINCEVILLE, P. Q.

DR C. A. GILBERT
Ex-assistant des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE :
YEUX—OREILLES—NEZ—GORGE
Examen de la vue avec précision
Ajustement de verres et montures
267 rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, Qué.
En haut de l'ancien Studio Dubuc

Papier de toilette, 8 rouleaux pour 25 cents, en vente à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

TEINTURIERS-NETTOYEURS PRESSEURS
Pour vêtements de Dames et Messieurs Fourrures, Garnitures de Maisons, Etc., Etc.
Attention spéciale aux commandes par la malle
FORTIER FRERES
4 St-Henri — Victoriaville
Tél. 486
21 janv. j.n.o.

A. J. LEHOUX
Manufacturier de
LETTRES METALLIQUES pour VITRINES et CAMIONS
ENSEIGNE sur VERRE
et SPECIALITES pour L'ANNONCE
Aussi lettrage et gravage des Monuments Funéraires
Agents demandés partout
Boîte 233 - PRINCEVILLE, Qué.

A VENDRE

M. ROMEO ALLIE. de Victoriaville, offre en vente des Chesterfields neufs de $40.00 et plus. Il s'occupe toujours de rembourrage de meubles, autos, etc.

S'adresser à la Victoriaville Furniture ou au No. 10, route d'Arthabaska, Victoriaville, téléphone 273.

20 fév. 6 m.

A VENDRE

Une bonne propriété dans le plus beau centre de la ville d'Arthabaska, au coin des rues de l'Eglise et de la Cour, occupée jusqu'à présent comme résidence privée, mais pouvant facilement être convertie en maison à appartements, poste pour n'importe quel commerce, ou résidence. Occasion spéciale pour ouvrir à cet endroit un magasin de nouveautés vu qu'il n'y en a pas à Arthabaska. A vendre à bas prix et à conditions faciles. S'adresser à

Mme L. O. PEPIN,
aux soins de
C. R. GARNEAU, Notaire,
Arthabaska, P. Q.
5 mars j.n.c.

LUCILE THIBAULT
Assurances Générales
Vie, Accidents, Feu, Automobiles, etc.
Tél. 395) 58, rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville,

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, JEUDI, 16 AVRIL 1936

Le Parti libéral n'oublie pas les jeunes Chômeurs

L'un des articles les plus importants du discours du Trône, à Québec, a trait à la création de bureaux de placement spéciaux pour les jeunes chômeurs. Le gouvernement de M. Taschereau ne s'est jamais désintéressé de la jeunesse. Il l'a toujours aidée, encouragée et protégée dans les limites extrêmes du possible. Le nouveau cabinet provincial continue à progresser dans cette voie. On verra que les milliers de jeunes Québecois, demeurés fidèles au parti libéral malgré les mensonges et les promesses des démagogues, auront avant longtemps le plaisir et l'honneur de prouver à leurs camarades trompés par les orateurs ou charlatans de l'Union dite nationale qu'ils ont eu raison d'avoir confiance en M. Taschereau.

A Ottawa, le chef du parti libéral, l'hon. M. Mackenzie King, a tenu de même l'engagement qu'il avait pris à l'égard des chômeurs. La Commission nationale de placement est maintenant instituée, et l'on ne tardera pas à louer d'etous côtés l'efficacité, la bienfaisance, de son action.

Au cours du débat qui eut lieu avant la deuxième lecture du projet de loi (pour la création de la Commission de placement) une question de l'infatigable député de Témiscouata, M. Jean-François *Pouliot, fournit au ministre du travail, l'honorable Norman McLeod* Rogers, l'occasion de préciser ou mieux de mettre en lumière les dispositions de cette loi se rapportant aux jeunes chômeurs.

M. Pouliot était d'avis que le gouvernement devrait "nommer un comité de la Chambre, composé de députés de chaque province, pour "udier ce problème de la jeunesse", car disait-il" jusqu'ici, le débat sur le problème de la jeunesse est resté plutôt dans le domaine académique, mais il est urgent d'en entreprendre une étude minutieuse." A quoi M. Rogers répondit:

> "Il n'est pas en mon pouvoir de prendre un engagement envers mon honorable ami au sujet de la création d'une commission parlementaire pour l'examen du problème de la jeunesse. Le projet de loi maintenant à l'étude, lui ferais-je remarquer, renferme une disposition en vue d'une étude particulière des questions relatives à la jeunesse, dans leurs relations avec le problème du chômage en général. Nous nous rendons compte que les jeunes gens ou les jeunes filles parvenus à l'âge d'homme ou de femme au cours des cinq dernières années se sont trouvés en face d'un état de choses extrêmement difficile, sans précédent dans l'histoire de notre pays sans doute. Il importe d'étudier tout particulièrement ce problème. C'est pourquoi, dans le projet de loi à l'étude, nous avons prévu la création d'une commission spéciale qui sera chargée d'examiner les questions relatives au placement des jeunes gens."

On le voit clairement, le gouvernement n'a pas oublié les jeunes. C'est dans la meilleure tradition du parti libéral qui a toujours donné l'exemple aux autres partis en ce domaine comme en beaucoup d'autres.

Ce n'est pas sans raison que l'optimisme renaît peu à peu dans tous les millieux. On a de sérieux motifs de croire que le parti libéral—à Ottawa aussi bien qu'à Québec—finira par vaincre la crise économique. Plus que jamais les jeûnes gens intelligents et prévoyants doivent travailler à maintenir le règne du libéralisme. Une fois de plus il affirme sa supériorité.

Henri GIRARD.

Une Solution pratique

"La vraie solution au chômage est l'expansion du commerce, le relèvement de l'industrie. Et, à mesure que les revenus augmentent, il devient alors possible de rétablir l'équilibre entre le coût des articles manufacturés et celui des produits de la ferme. En même temps s'affermit le pouvoir d'achat de la masse."

Nous aimons ce raisonnement de M. R.-J. Deachman, député libéral de Huron-Nord. Il diffère des utopies qui ont fourni trop fréquemment matière à discours politiques en ces dernières années.

Les remarques de M. Deachman sont une réponse au bouillant député de Vancouver-Burrard, M. G.-G. McGeer, qui, lui, s'imagine que le grand remède à tous les maux économiques du temps présent se trouve dans l'inflation, ou la circulation folle et démesurée de capitaux en perpétuelle dépréciation. Non, ce n'est pas de cette façon ni par d'autres moyens semblables que le monde des affaires retrouvera son équilibre et que les esprits inquiets seront rassérénés; c'est par le travail, c'est par l'économie, par le respect de la parole donnée et des contrats, c'est par le raffermissement du pouvoir d'achat des consommateurs, raffermissement qui ne peut se produire que par l'abandon des politiques protectionnistes extrémistes et outrancières.

L'équilibre que M. Deachman désire voir se rétablir entre les produits manufacturés et les produits de la ferme a progressé d'un pas depuis quelques mois; il s'affirme même visiblement en plus d'un cas, mais à tout considérer, il est encore bien instable. Il reste beaucoup de progrès à faire, de nombreux obstacles à aplanir avant qu'on puisse dire qu'il se tienne au point désiré.

Les économistes, eux, tracent la voie, mais c'est aux autorités gouvernementales et à tous les hommes de bonne volonté à coopérer de telle sorte qu'enfin se matérialisent les meilleures théories et les projets d'ordr vraiement pratique.

"LA TRIBUNE"

Qui sont les Dindons de la Farce ?

"Nous ne sommes plus rouges, nous ne sommes plus bleus, nous sommes nationaux".—Qu'attend M. Maurice Duplessis pour confirmer publique la formule de M. Oscar Drouin, son lieutenant du district de Québec ?—L'hon. Onésime Gagnon

"Nous ne sommes plus rouges, nous ne sommes plus bleus, nous sommes nationaux", clamait la semaine dernière à l'Assemblée législative M. Oscar Drouin, député-caméléon de Québec-Est, et organisateur-en-chef de l'Action libérale nationale du district de Québec.

Au fait, pourquoi conserer le qualificatif de "libérale" à une ambition qui, apparemment, serait dirigée contre nos deux vieux partis politiques traditionnels? Mais passons...

Une chose mérite de retenir davantage l'attention.

Avez-vous remarqué que ceux-là qui, jusqu'à date du moins, ont prétendu ne plus être "ni rouges ni bleus" sont tous d'anciens rouges mécontents?

Deux bleus notoires ont parlé le même jour que M. Drouin: MM. Pierre Bertrand (Saint-Sauveur) et Léo Duguay (Lac St-Jean). Ont-ils dit, ont-ils seulement laissé entendre qu'ils avaient renié leur ancienne foi politique?

Un troisième orateur de marque, l'hon. Onésime Gagnon, ministre dans le défunt cabinet Bennett, a aussi parlé la semaine dernière, celui-ci à la radio, sous les auspices des "jeunes patriotes", à qui il a demandé de se rallier à l'Union libérale. Or, nous ne sachions pas, cela après l'avoir écouté et avoir lu, dans l'Action Catholique, le compte rendu de sa causerie, que le candidat défait à la convention conservatrice de Sherbrooke de 1932 ait révélé qu'il n'était plus bleu?

Nos députés provinciaux conservateurs ont cessé d'être conservateurs autant que nos députés libéraux nationaux d'être libéraux, ou les uns sont décidément les dindons de la farce du 7 novembre de l'An de Grâce 1935. Qu'attend M. Maurice Duplessis pour rassurer l'opinion publique à ce sujet et dire, endossant la formule non équivoque de M. Drouin, que lui-même, MM. Pierre Bertrand, Antonio Elie, P.-A. Lafleur, Martin-B. Fisher, C.-A. Gault, le colonel Smart, William Tremblay, Henry-L. Auger, le docteur Zénon Lesage, F. Leduc et autres "ne sont plus bleus ni rouges, mais nationaux tout court."

La réponse est à... M. Paul Gouin.

"LA RIPOSTE"

Le Pacte fédéral

A mesure qu'approche le moment d'étudier les amendements qu'il convient, assure-t-on, d'apporter à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, on aperçoit mieux les difficultés de la tâche. Après tout, seront tentés de dire nombre de gens à qui les événements des dernières semaines ont ouvert les yeux, ne serait-il pas préférable, plus prudent de chercher ailleurs que dans un remaniement de la constitution canadienne les remèdes aux maux dont nous souffrons? Si nous commencions par chercher en nous-mêmes, ne trouverions-nous pas matière à des réformes qui rendraient beaucoup moins nécessaire la réforme du pacte fédéral?

Un avocat en vue de la république voisin, M. Henry-W. Taft, frère du président du même nom, mettait il y a quelques jours les membres de plusieurs associations patriotiques réunis à Carnegie Hall en garde contre le danger de faire des expériences avec la constitution américaine, œuvre d'esprits réfléchis et qui a permis à la nation de traverser mainte et mainte crise non moins redoutables que celle dont le monde est affligé aujourd'hui. Au vrai, sur plus de deux mille propositions présentées depuis 1787, dix-neuf modifications seulement ont été adoptées et encore aucune n'altérait l'essence de la charte des Etats-Unis.

Ce qui faisait écrire au grand homme d'Etat tchécoslovaque, M. Massaryk: "Certes, changer la constitution est chose délicate... Voyez-vous, ce n'est pas seulement le texte des lois qui importe, mais la façon dont nous les comprenons et les exécutons: toutes les lois, y compris les lois constitutionnelles, subsistent tandis que les conditions extérieures ne cessent de se modifier, jusqu'à ce qu'enfin on aperçoive que telle ou telle partie doit être refondue. La loi "coutumière" n'a pas existé seulement aux premiers temps de la civilisation; elle garde sa force jusqu'à présent, bien que sous des formes nouvelles."

Déja, pour ce qui est du Canada, les projets de réforme du pacte de 1867 ont suscité des appréhensions dans les milieux officiels de différentes provinces, par exemple, celles que l'hon. M. Perrault, procureur général du Québec, a formulées au cours du débat sur le discours du Trône à l'Assemblée législative, celles qu'ont exprimées pour leur part le sénateur George Lynch-Staunton, à Ottawa, et l'hon. J.-B. McNair, procureur général du Nouveau-Brunswick, à une sessino du parlement de cette province. Et l'on pourrait retracer les mêmes inquiétudes dans les discours de plusieurs autres de nos hommes publics.

Voyons donc s'il n'y a pas moyen de faire disparaître les inconvénients actuels en touchant le moins possible à la charte nationale du Dominion, qui a permis à notre jeune pays aussi, comme la constitution de 1787 aux Etats-Unis, d'atteindre à un haut degré de prospérité et d'accorder une large somme de bien-être au peuple canadien. C'est un point qu'on ne saurait perdre de vue dans les délibérations qui paraissent à la veille de s'ouvrir à Ottawa.

Une Leçon opportune d'Optimisme

En voulant atteindre le gouvernement libéral par d'injustes critiques, certains de ses adversaires ont manqué d'équité à l'égard du cultivateur canadien-français. M. Godbout s'est chargé de rétablir les faits dans le grand discours qu'il a récemment prononcé à l'Assemblée législative. C'est avec une vive satisfaction que nous le suivons dans cette fière revendication. Et nos populations rurales sauront gré au ministre de l'Agriculture de sa mise au point victorieuse.

Ce n'est pas parce qu'une certaine proportion d'agriculteurs ont besoin de crédit qu'il faut prétendre à la faillite de toute une classe intelligente, laborieuse, progressive. Nous ne voulons pas dire que les cultivateurs de chez nous sont riches, mais qu'ils sont, en somme, plus heureux que la plupart de leurs collègues du monde entier. Avec des charges de familles plus élevées, avec des étés très courts et des hivers trop longs, avec des marchés d'accès difficile, ils parviennent à vivre plus largement qu'autrefois, à faire instruire leurs enfants, à embellir et améliorer leurs propriétés, à pratiquer l'épargne, à bénéficier de diverses formes d'assurances.

On a parlé de l'épargne rurale drainée vers les villes, en fixant peut-être à un chiffre exagéré la moyenne des dépôts confiés aux banques ou placés dans des valeurs industrielles. Chose certaine, cependant, le total des économies de cette grande famille agricole étonnerait bien des soi-disant économistes. Qu'on le demande aux administrateurs des Caisses populaires, des Caisses d'économies, des Banques, des Compagnies d'asurances, des Caisses de fabrique, des Sociétés de fiducie. Ils vous diront que l'épargne globale des cultivateurs du Canada français dépasse cent millions de dollars, sans compter la valeur des terres, du cheptel, et du roulant. Et ils pourraient ajouter qu'une forte proportion des terres en culture, chez nous, sont libres d'hypothèques.

Quant à ceux de nos agriculteurs qui ont des embarras d'argent, la cause en est plutôt accidentelle. Elle n'est pas due à l'incurie, dans la plupart des cas, mais aux circonstances. Plusieurs ont assumé des charges trop lourdes en acquérant des biens au moment que tout se vendait hors de prix. D'autres ont été éprouvés par la maladie, le feu, des placements malheureux. Enfin, un certain nombre souffrent de ce que leurs anciens se sont établis dans des endroits peu propices à la culture. Il faut aider au relèvement de ces cultivateurs moins heureux que leurs voisins, et c'est à ce devoir que le gouvernement libéral s'emploie avec des résultats de plus en plus satisfaisants, par divers moyens dont nous parlerons prochainement avec plus de détails.

M. Godbout a cité des témoignages non équivoques de l'admiration que des observateurs étrangers ont donnée à nos cultivateurs. Pour la culture générale et les arts paysans, ils sont cités comme exemple au monde entier. Dans les expositions de Toronto et de Chicago, ils obtiennent des premiers prix, contre tous leurs concurrents canadiens ou étrangers, tant pour certains produits de leurs terres que dans l'élevage des chevaux et des bovins. Les agences de publicité, qui s'occupent du tourisme, parlent avec avantage de l'amélioration dans l'entretien des bâtiments, des clôtures, des jardins et des vergers. Dans l'ensemble, comme en convenait un expert anglais cité par le ministre de l'Agriculture, le paysan canadien-français est un type supérieur à celui qu'on rencontre en Europe ou aux Etats-Unis.

Comme classe, nos cultivateurs méritent véritablement une mention spéciale. En moralité, intelligence, avancement pratique dans l'instruction générale et la science agricole, leur mouvement relatif est supérieur à celui de la société dont ils font partie. Et, dans cette appréciation, n'oublions pas l'admirable femme de nos campagnes, dont le progrès a si fortement contribué au bien-être des agriculteurs. L'art ménager a transformé la vie dans nos familles rurales... Avant donc de parler de la faillite de l'agriculture et de la classe agricole, certains critiques du gouvernement feraient mieux de se considérer eux-mêmes avec un peu d'humilité. Et l'opinion publique saura faire elle-même une comparaison utile, à l'occasion, entre les députés citadins qui méconnaissent la valeur de nos cultivateurs, et les députés campagnards qui revendiquent pour leurs électeurs ruraux.

LE TOURISME

Comment pratiquer le tourisme chez nous "d'abord"

Le tourisme n'est pas seulement agréable par l'évasion vers des horizons nouveaux, par de fréquents changements de décor; il l'est encore par les mille changements du même décor. Un paysage, vu sous un certain jour, prend un autre visage sous un autre jour; c'est ainsi que le tourisme, plus coloré, plus brillant au printemps et en été, devient plus savoureux, plus poétique en automne. Ceci posé, on est à l'aise pour détruire la fausse conception que trop de nos gens ont du tourisme tel qu'on doit le pratiquer en notre province. En effet, beaucoup croient fermement que parce qu'ils ont visité, en automne, un endroit, une région, pourtant renommés pour leur beauté scénique, leurs sites de grand caractère, leur pittoresque majestueux, ils ne doivent plus le visiter soit au printemps, soit en été.

La saison touristique, disons-le, couvre une bonne partie du printemps, l'été tout entier et plus de la moitié de l'automne. Voir et admirer un site sous le soleil regaillardi du printemps, c'est le voir autrement qu'on le verra en automne ou en été. Il est donc absolument faux qu'il suffit de visiter un endroit, un site ou une région une fois pour y avoir vu, admiré et même contemplé tout ce que la nature y offre de particulier, de grand et de beau. Un coucher de soleil, en un endroit donné, en automne, n'a pas le même charme, le même attrait qu'au printemps parce que le décor n'est plus le même, parce que le paysage n'offre pas à l'admiration le même visage.

A ce compte, on aurait tôt fait de visiter la province tout entière et on n'aurait plus qu'à rester chez soi ou encore, comme il y en a malheureusement trop qui le font on n'aurait plus qu'à s'en aller "rouler" sur les routes de nos voisins qui profiteraient de notre impassibilité en face de la majesté, de la splendeur et du pittoresque à nul autre pareils dont la nature a doté le pays de Québec. Le nombre est encore trop grand de ceux qui vont en dehors de la province chercher, demander à la nature étrangère on ne sait trop quoi qu'ils refusent de reconnaitre chez nous, dédaigneux qu'ils sont de tout ce qui est de chez eux. Ce sont justement ceux-là qui méconnaissent lamentablement leur province et refusent à l'industrie touristique une collaboration qu'elle ne cesse de réclamer d'eux, dans l'intérêt de la collectivité puisque le tourisme, chez nous, est une œuvre collective.

Cette année, il importe de visiter "notre province d'abord"; il importe, au printemps, de s'évader vers des endroits, des régions visités et admirés en automne ou en été; il importera en été de voir ceux que l'on a déjà contemplés au printemps ou en automne, comme il importera de visiter, durant cette dernière sasion, ceux que l'on a déjà admirés, en été ou au printemps.

Vous qui êtes épris de beauté, d'air pur et de paysages ravissants, vous enrichirez vos impressions en pratiquant ainsi le tourisme dans votre province et, partout, vous recevrez une hospitalité adaptée à vos ressources et à vos goûts.

Les joueurs de violons trouveront à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, tout ce qu'il faut pour monter leur violon : Cordes en nerfs ou en acier, chevalet, archet, queue, racine, etc., etc.

PAQUES A ARTHABASKA

La piété des paroissiens d'Arthabaska, si ardente pendant les jours saints, s'est manifestée plus vive encore à la solennité pascale. La coquette église de notre ville était remplie d'une foule pieuse venue pour célébrer les gloires du divin ressuscité.

La messe fut chantée par M. l'abbé Elphège Houde, enfant de la paroisse, et le sermon fut donné par Mgr L. A. Côté, curé. La chorale du Collège d'Arthabaska, sous la direction du Fr. François, rendit à perfection un programme polyphonique qui fit ressortir toutes les beautés des suaves mélodies grégoriennes.

Le Révérend Frère François, qui a connu de grands succès comme professeur de grégorien et maitre de chapelle à Saint-Raymond, à Don Bosco et ailleurs, fit exécuter la "Missa Adjutor", une des plus belles créations du Rév. Frère Raymondien, E. C.

M. Arthur Charlebois, organiste, touchait l'orgue.

Programme

Tout le propre de l'office du jour en grégorien.

Messe : "Missa Adjutor" polyphonie à quatre voix mixtes, alternée avec grégorien, fr. Raymondien, E. C.

Offertoire : "Notus in Judaea" (Jubilations pascales) 4 c. m., fr. Raymondien.

Sortie : Vivant et glorieux, 4 v. m.

Vêpres

Antiennes et psaumes grégoriens.

Regina, 3 v. m., fr. Raymondien, E. C.

Salut

O Bone Jesu, 4 voix mixtes, Palestrina.

"Notus in Judaea", 4 v. m., fr. Raymondien.

Concordi laetitia, 4 v. m. (XIII siècle).

Tantum, 4 v. mixtes, fr. Raymondien, E. C.

Sortie : Vivant et glorieux, 4 v. m.

NAISSANCES

M. et Mme Albert Lainesse (Bernadette Croteau), de St-Patrice de Tingwick, sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 1 avril sous les prénoms de Marie-Gisèle-Patricia.

Parrain, M. Léo Croteau; marraine, Mlle Florida Croteau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme G. Bélanger.

M. et Mme Paul-Emile Nadeau, de Victoriaville, ont l'honneur de faire part de la naissance de leur fille, née le 5 avril 1936 sous les prénoms de Marie-Louiselle-Pierrette Nadeau. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Nadeau, grands-parents de l'enfant.

LES UTILITES DU POISSON

En Ecosse, le poisson sert et d'aliments et de produits industriels. Il entre dans la fabrication du savon, de la peinture, du linoléum et sert à la préparation du cuir, au trempage de l'acier, etc. On extrait aussi des huiles médicales des foies de morues, d'aiglefin et de flétan. Parmi les pays qui fournissent du poisson à l'Ecosse on remarque la Norvège, l'Islande, le Japon et le Canada, dit le service industriel du Canadien National.

Le poissont dont on a extrait l'huile est ensuite réduit en poudre et sert à l'élevage des bestiaux et de la volaille. Les fermiers américains emploient près de 400,000 tonnes de cette poudre.

HONNEUR A UN DES NOTRES

Le Championnat du Dominion pour l'enregistrement supérieur des porcs, en 1935, a été remporté par un éleveur de Ste-Monique, Co. Nicolet, M. Treffié F. Leblanc, frère de M. Henri Leblanc, secrétaire-trésorier de la paroisse de Ste-Monique, à qui nous offrons nos plus chaleureuses félicitations.

Notes Locales

La fête de Pâques a été célébrée avec grande solennité à notre église paroissiale le jour de Pâques. L'église était revêtue de sa plus belle parure. Le chant, exécuté par les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, a été très beau. L'orgue était sous la direction de M. Charlebois, organiste.

M. l'abbé Edgar Laforest, aumônier de l'U.C.C. et l'A.C.J.C., devient curé de Saint-Simon de Grantham.

M. l'abbé Arthur Belleau, chapelain de l'hôpital du Sacré-Cœur, à Québec, est venu en visite cette semaine chez le docteur et Mme E. T. Belleau.

M. l'abbé Arthur Bergeron, vicaire, est revenu d'une visite dans sa famille à St-Grégoire, mardi.

Mlle Gisèle Poisson et M. Yves Poisson, de Québec, ont passé la fête de Pâques en visite chez M. et Mme Jules Poisson.

L'hon. et Mme J. E. Perrault sont retournés à Québec lundi.

MM. et Mmes André Taschereau et L. A. Richard, de Québec, ont passé la fête de Pâques en visite chez l'hon. et Mme Perrault.

M. et Mme Auguste Quesnel et M. Gaston Quesnel, de Montréal, passent quelque temps en visite chez M. et Mme Quesnel.

M. et Mme Adrien Désautels sont retournés à Québec mardi après une visite chez M. et Mme Victor Marceau.

Mlle Laurence Lavigne, étudiante au Mont Notre-Dame à Sherbrooke passe quelques jours chez sa mère, Mme Lavigne.

Mme Rosario Genest et son jeune fils, M. Honoré Girouard et sa jeune fille, de Montréal, ont passé la fin de semaine en visite chez M. et Mme J. E. Girouard.

Mlle Augustine Provencher de Windsor Mills, était en visite chez M. Alfred Provencher, la semaine dernière.

L'hon. juge Adolphe Stein, de Québec, préside cette semaine le terme de la cour supérieure.

Le congé de Pâques pour la députation provinciale a pris fin à trois heures mardi et la session a repris ses séances.

M. Conrad Bécotte, p.s.s., du Grand Séminaire de Montréal, et M. Lionel Bécotte, de South Durham, étaient en visite chez leur frère, le Dr J. Marie Bécotte, et chez M. Alfred Provencher, le jour de Pâques.

M. et Mme Alfred Poisson et leur fils Emilien, de Montréal, sont venus visiter des parents à Victoriaville, St-Norbert et Ste-Hélène; ils étaient accompagnés de M. et Mme Alphonse Poisson et leur fillette, Marguerite, de Montréal; ils ont fait le trajet en auto.

Les élèves des Dames de la Congrégation de cette ville ont donné hier soir une très intéressante séance dramatique. La salle était artistement décorée et présentait un joli coup d'œil. Chacune des élèves a rempli son rôle à la perfection, tant au tragique qu'au comique, et nous les en félicitons.

Le Révérend Frère Paulin, visiteur des Frères des Ecoles Chrétiennes, fait actuellement la visite de notre collège.

Les pieux exercices des Quarante-Heures sont commencés ce matin au couvent des Dames de la Congrégation. Il y aura un salut solennel tous les soirs jusqu'à samedi matin au reposoir.

La foudre s'est fait entendre pour la deuxième fois ce printemps hier au milieu de la pluie et des flocons de neige. La température printanière désirée depuis longtemps ne vient pas vite.

M. Wilfrid Girouard, M.P., est allé à Québec aujourd'hui pour affaires professionnelles.

PERDUE.—Une valise à main a été perdue à partir du pont de Québec à Victoriaville, jeudi soir, 9 avril. Une récompense à la personne qui la remettra à son propriétaire, M. Armand Labbé, Arthabaska.

A VENDRE.—Un set de salle à dîner en chêne composé de 6 chaises rembourées en cuir, d'une table, d'un buffet et d'un cabinet pour argenterie à vendre à bon marché. S'adresser à ce bureau.

A VENDRE.—Un ameublement de salon de beauté et toutes les machines à vendre à bonnes conditions. Pour plus de renseignements s'adresser à ce bureau.

CHRONIQUE FEMININE

Sourire à la Vie !

Sourions à la vie! même si elle est laide. Malgré les déboires, les chagrins, les ennuis, sachons toujours lui montrer un visage serein. Nous sommes condamnés à vivre, et la vie sera vilaine si nous nous révoltons contre ses exigences.

Est-il possible de porter sa croix en riant et de badiner avec la mort dans l'âme? Peut-être! Rire de ses peines, c'est déjà les diminuer. Les pleurer sans répit, au contraire, en redouble l'amertume. Nous deviendrons vite des désabusés pour qui la vie n'a plus d'attrait.

Sourions à la vie! A l'amour aussi! L'amour, c'est l'essence même de la vie. Gardons l'amour en nous et nous aurons le bonheur. Cette flamme anime nos actions et fait paraître moins lourdes les épreuves que nous avons à supporter.

Aimons la vie! Il est facile d'entretenir en soi le besoin d'aimer, et tous, avec un peu de volonté, peuvent y réussir.

Aimons ceux qui nous font du bien! Même ceux qui nous font pleurer. Peut-être le font-ils inconsciemment? Ils regretteront doublement de nous avoir chagrinés si nous ne leur en tenons pas rancune et ce sera le meilleur moyen de les corriger...

Si nous aimons vraiment la vie, nous sourirons à tout ce qui est beau et grand ici-bas. C'est Dieu qui a mis dans nos cœurs cette soif de tendresse et c'est Lui rendre hommage que de chanter l'amour. Il faut entendre ici l'amour du bien et la compréhension des sentiments élevés. Cette faculté d'aimer pénètre les fibres les plus intimes de nos âmes et projette au dehors de joyeuses clartés qui illuminent nos vies et stimulent nos courages.

Nous serions plus humains, si nous comprenions mieux la vie. Plutôt que de s'enfermer dans la tour armée de la rancune, il vaudrait mieux essayer de se comprendre. Si tous les hommes s'aimaient, il n'y aurait jamais de guerre et personne ne voudrait mourir... Utopie que tout cela! Tant de gens préméditent chaque jour des coups de théâtre pour servir leurs haines personnelles et satisfaire de mesquines vengeances! C'est incroyable comme il y a de rancœurs dans l'âme humaine!

"L'amour, dans son acception la plus noble, ne contient-il pas en essence ces éléments de perfection: le beau, le bien, à quoi se rattachent les plus sublimes aspirations de l'idéal humain", écrit le docteur Chardon. Si nous comprenions le sens véritable de l'amour, nous serions incapable de bassesses, et l'idéal humain n'est-ce pas d'aimer tout ce qui est digne et non pas de s'abaisser à des passions vulgaires qui tuent dans nos âmes l'enthousiasme pour y laisser ensuite le poison de la vilénie.

Olivette LAMONTAGNE.

L'ENFANT QU'ON A GRONDE...

L'enfant qu'on a grondé pleure en haut de la tour
Sans vouloir écouter la cloche qui l'appelle
Mais seulement battre dans l'ombre son cœur lourd
Avec le bruit d'ailes d'un vol d'ange rebelle.

Il vient d'apprendre, et c'est l'écroulement d'un deuil,
Que la douleur nous vient aussi de qui nous aime,
Que cette douleur-là, chacun la souffre seul,
Taisant un désespoir qui ressemble au blasphème.

Du monde et de la vie, il faut désespérer
Si même un sein de mère offre un douteux asile
Où de trouver toujours, on n'est plus assuré,
Un double amour niché dans un bonheur tranquille...

Mais, pour sécher ses yeux, un rayon de soleil
Au revers de la vitre où sa tête s'appuie
Irise et fait danser, mêlées aux pleurs pareils,
Leurs innocentes sœurs, les larmes de la pluie.

Divinement formé de feuillage et d'azur,
Quel être se révèle, attentif à sa peine,
Qui, le baignant d'amour vaguement maternel,
Mue en baisers confus une tiède haleine?

C'est toi, Nature amie, aux bras toujours ouverts.
Où le rêve toujours reconnait son image,
Dont l'innombrable vie anime l'univers.
Et la vertu sereine inspire le courage.

Emu d'amour secret, vainqueur de son chagrin,
A la voix de sa mère, il quitte la fenêtre,
"Qu'as-tu donc, mon petit?—Moi, mère?, je n'ai rien!"
De l'enfant qui pleurait, un homme vient de naître.

Alain CURVANT.

LA CUISINE

Le bouillon aux herbes

Une poignée de feuilles d'oseille, autant de feuilles de chicorée, autant de cerfeuil, quatre blancs de poireaux, une belle laitue, 2 pintes et demi d'eau.

Epluchez et lavez les feuilles d'oseille, les feuilles de chicorée, le cerfeuil, les poireaux, la laitue. Mettez le tout dans une marmite, avec 2 pintes et demi d'eau et du sel; posez sur le feu; à première ébullition, couvrez et laissez cuire à feu doux pendant trois quarts d'heure. Passez le liquide au travers d'une passoire fine.

La poularde à l'estragon

Une poularde, eau, sel, carottes, oignons, bouquet garni, une branche d'estragon, un roux brun, une barde de lard, feuilles d'estragon.

Bridez et bardez une poularde; mettez-la dans une casserole avec eau, sel, carottes, oignons, bouquet garni et une branche d'estragon; laissez bouillir à feu doux; quand elle est cuite, égouttez-la et mettez au chaud. Pour s'assurer de sa cuisson, il faut que le jus qui sort de l'intérieur soit blanc. Passez la cuisson; dégraissez-la, faites réduire de deux tiers; épaississez très légèrement avec du roux brun. Enlevez la barde de la poularde, dressez-le sur un plat décoré de feuilles d'estragon et servez la sauce moitié dans le fond du plat, moitié dans une saucière.

A défaut d'estragon frais, quelques gouttes de "vinaigre d'estragon" donnent le goût désiré.

NOUVEL HORAIRE
En vigueur dimanche, le 26 avril
Renseignements complets auprès des agents
CANADIEN NATIONAL

LA MODE

Pour Pâques

Au moment d'acheter la toilette qu'elles destinent aux fêtes de Pâques, nos lectrices nous sauront gré de les aider dans ce choix par quelques renseignements sur la fantaisie des tissus les plus récents.

Voulez-vous des lainages? voici que la nouveauté printanière vous présente: les damiers, les pieds-de-poule faits de trois couleurs un peu fondues; des chinés dont le chiné est obtenu par des fibres de bois; des canevas ajourés de fils tordus de ton naturel avec, de place en place, des pompons de laine bleue; des lainages à lignes diagonales grises et blanches avec grands effilés de laine de couleur verte.

Voulez-vous des soieries? en voici d'unies, destinées spécialement à la coquetterie des tailleurs d'après-midi et des ensembles, et dont les plus nouvelles sont représentées par une soie mate, lourde, au tissage natté, irrégulier comme celui des toiles d'emballage et, à côté de cette soie un peu rugueuse, une soie très légère, gaufrée, réversible, brillante d'un côté et mate de l'autre, que l'on emploie sur les deux faces.

Mais la grande nouveauté de la saison se manifeste surtout par la vogue des crêpes imprimés et la fantaisie de leurs impressions. Quelquefois, les motifs sont fins et petits; d'autres fois de dimensions énormes, de dimensions si énormes que quatre et cinq grandes œuvres suffisent à couvrir une robe. Nous trouvons des motifs d'inspiration chinoise, grecque abyssine; un costume a comme motif la reproduction d'une frise grecque. A côté de l'inspiration orientale il y a l'inspiration romantique, avec bouquets imprimés et noués de style 1830.

Pour les costumes d'après-midi, les costumes tailleur élégants, il est beaucoup d'ottomans et de brochés; et, pour le soir, des mousselines unies avec une opposition offerte par une ceinture ou des bretelles de couleur.

Une robe de shantung bleu lavande destinée au bord de la mer, est imprimée de petites étoiles blanches et bordée d'un passepoil blanc.

On fait aussi énormément de soies imprimées de volumineuses pastilles de couleur, ces soies à motifs se mélangeant à des tissus unis de manière à former un ensemble très original.

Voici un costume de lainage rose buvard, à jupe droite et jaquette courte mi-ajustée fermant, devant, par deux gros boutons de même couleur. Ce tailleur est porté avec une blouse en satin noir à volumineuses paillettes rose buvard, fermée devant par un nœud qui forme un large papillon à l'encolure, revenant sur la jaquette. S'harmonisant avec ce tissu un petit chapeau de paille noire, drapé d'une voilette noire, et une petite ombrelle en même tissu rose à pois noirs et long manche noir.

Un autre ensemble nous montre la robe en tissu uni avec manteau trois-quarts semé de grosses pastilles. La robe est en cloqué marron ,l'encolure faite d'un drapé venant se nouer de côté par un énorme nœud qui s'étale sur le manteau.

Ce dernier droit, demi-long, en soie pastillée de rouge et d'orange, est accompagné de manches courtes ballon très volumineuses arrêtées bien -audessus du coude et laissant ainsi les deux tiers du bras libres. Remarquons la nouveauté de la manche courte adoptée pour le trois-quarts et la veste; c'est une fantaisie que nous retrouvons fréquemment alors qu'il s'agira de nos manteaux d'été.

St-Albert de Warwick

—M. Léo Faucher a été nommé secrétaire du Cercle de l'U.C.C., en remplacement de M. Charles-Edouard Dumont. M. Faucher est diplômé sur les "Caisses populaires, le crédit agricole et la coopération", "Le sol et la plante", sur la "zootechnie générale et spéciale."

Nos plus cordiales félicitations.

—M. et Mme Frank Côté et leur fille, Cécile, de Drummondville, en visite chez M. Armand Côté.

—Mme Arthur Dumont, gravement malade depuis quelque temps, est maintenant en bonne voie de convalescence.

—Mme François Labarre et ses jeunes fils, de Danville, en promenade pour une quinzaine de jours chez M. D. Desruisseaux.

—Rév. Sœur Ste-Thérèse de la Ste-Face, des SS. de l'Assomption, est venue ces jours derniers au chevet de sa mère, gravement malade, Mme Art. Dumont. Elle avait pour compagne, Rév. Sœur Ste-Elie, de Princeville.

—M. et Mme John Camiré et leurs deux fillettes, de Drummondville, en visite chez Mme Art. Massé.

Vous pouvez acheter à la Librairie de "L'Union", des ampoules électriques "Mazda" 15, 25, 40, 60 watts et plus à des prix les plus modérés.

FUNERAILLES DE M. E. CHABOT

St-Albert de Warwick.—Les funérailles de M. Emilien Chabot, décédé à l'âge de 20 ans, à la résidence de son père, M. Hubert Chabot, eurent lieu dans notre église paroissiale cec jours derniers, au milieu d'un concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par notre curé, M. l'abbé Noël, qui chanta aussi le service.

M. Léon Lainesse conduisait le corbillard.

Les porteurs étaient, à la croix, M. René Blanchette; au cercueil MM. Gérard Houle, Alphonse et Emile Chabot, Maurice Rheault, Gérald Robitaille et Gérard Lainesse.

Le deuil était conduit par M. Damien Chabot, frère du défunt, M. et Mme Armand Paré, beau-frère et sœur, ses oncles et tantes, M. et Mme Alexandre Chabot, Mme Laurent Chabot, Mlles Elisa et Marie Chabot, ses cousins et cousines, M. et Mme Joseph Chabot, Cécile Chabot, MM. et Mmes Johnny Lainesse, Adélard Houle, Rosario Gosselin, Arthur Rousseau, Wilfrid et Henry Houle, René Rondeau, Louis Gosselin, Achille Tourigny, Wilfrid Boisvert, Albert Houle, Johnny Lainesse, père, Johnny Demers, Alph. Leblanc, J. Lajeunesse, Mlles Cécile et Jeanne Béliveau, Yvonne et M.-Anne Lainesse, Rachel Houle, Pauline Brassard, Thérèse Dumont, Yvette Gélinas et M.-Ange Boisvert, MM. Thomas et Misaël Hébert, Rolland Ducharme, Elph. Houle, Achille et Donat Rheault, Arthur Dumont, A. Lizotte, Gustave Tourigny, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

M. Emilien Chabot est le troisième qui disparaît dans cette famille depuis 4 mois.

A la famille si cruellement éprouvée, nous leur offrons nos sincères sympathies.

Saint-Norbert d'Arthabaska

—Mardi, 31 mars, répondirent à l'invitation de M. et Mme Noël Baril et leur fille Cécile, MM. et Mmes François Dupuis, Napoléon Camiré, Honoré Labonté, Mme Wilfrid Talbot, M. Patrick Boyce, Mlles Laurentia Dumas, Lucienne et Gabrielle Poisson, Rose-Emma Talbot, Rose-Emma, Yvonne, Marie-Rose Sévigny, G. René, Marie-Jeanne Roy, Marie-Claire Roy, MM. Maurice Lavallé, Maurice, Jean-Charles, Armand St-Pierre, Maurice Sévigny, Achille Gagnon, Raymond, Roland Luneau, Antonio Poisson, Robert Létourneau, en se rendant à leur sucrerie, où un très bon dîner fut servi dans la cabane. Ils lèchèrent ensuite la palette et se régalerent en mangeant de la bonne tire sur la neige. Tous s'amusèrent ferme et se retirèrent en gardant un bon souvenir de cette belle fête.

—M. et Mme Achille Jolibois, M. et Mme Raoul Mailhot, de St-Pierre, de passage à St-Norbert, ces jours derniers.

—Mme Noël Baril ainsi que Mlle Cécile Baril sont allés à Princeville et à Victoriaille, par affaire.

—Chez M. Camille Métivier sont allés rendre visite à leurs fils, étudiants au séminaire de Nicolet, dimanche dernier.

—En visite chez M. Dolphis Poisson, des parents et amis de Trois-Rivières et de Batiscan.

—M. et Mme Bouffard, de Sherbrooke, en visite chez leur parent, M. Alphonse Gauvreau.

—M. Léonard Perreault et M. George Perreault, employé de la voirie, chez M. Alcide Perreault.

—M. Aquila Demers a vendu sa boulangerie et maison à M. Paul Houle.

—M. et Mme Ludger Bernard sont les heureux parents d'un fils, qui reçut au baptême les prénoms de Joseph-Robert-René. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Pruneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Madame Eusèbe Gouin.

TERRE A LOUER

Belle terre de 140 acres, située près de Victoriaville, à louer à un bon cultivateur, qui aura un troupeau et les gréments aratoires nécessaires.

S'adresser à Casier 245, Victoriaville, Qué.

2 avril 3 f.

LA MORUE AU BRESIL

On peut dire qu'il en est du goût comme de la mode. Il change avec les pays. Pour ce qui est de la morue les habitants de Rio de Janeiro préfèrent le poisson à chair blanche tandis qu'à Sao Paulo et dans les pays situés plus au sud la couleur du poisson importe peu. On attache plus d'importance au goût et au mode de salaison.

D'après le service industriel du Canadien National les pays du nord tiennent compte surtout du pays d'origine des poissons. Les préférés sont ceux de Terre-Neuve, Grande Bretagne et Canada.

Le poisson destiné aux marchés brésiliens doit être éventré, nettoyé et décapité, mais on doit conserver la nuque et la queue. On importe peu de morue séchée au Brésil.

GRATIS

Magnifique service de vaisselle de 135 morceaux
en semi-porcelaine anglaise,
valeur de $30.00
donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO
demandez-le à votre fournisseur
Thé nori garanti Ceyland et Indian Café garanti pur.

CENT CINQUANTE ANS DANS LA RUE NOTRE-DAME

Il y a
CENT CINQUANTE ANS

Un jeune homme fonda une entreprise à Montréal

IL s'appelait John Molson, et l'entreprise qu'il fonda était une brasserie, qu'il établit sur les confins de la ville, dans un quartier qu'on appelait alors le "faubourg de Québec". La brasserie existe toujours au même endroit et elle est encore exploitée par les descendants directs de son fondateur.

La ville s'est étendue et a complètement entouré la brasserie. La route de la Poste de Québec a depuis changé deux fois de nom et est maintenant connue sous celui de rue Notre-Dame.

La vieille brasserie originale est aujourd'hui presque complètement disparue (seules ses caves voûtées ont subsisté et sont encore en usage), mais de vastes immeubles, outillés de la façon la plus moderne, l'ont remplacée.

Au cours de ses cent cinquante années d'existence, la brasserie n'a eu que cinq chefs: John Molson, le fondateur, Thomas Molson, John H. R. Molson, John Thomas Molson et Herbert Molson. Tous ont été des citoyens de marque durant leur vie et tous ont su maintenir les belles traditions établies par le fondateur de l'entreprise.

En mars 1786, la population totale du Canada ne s'élevait qu'à 113,000 habitants, et Montréal ne comptait pour sa part que 8,000 âmes de population; ce n'était encore qu'une petite ville entourée de fortifications, dont la principale industrie était la traite des fourrures. A cette époque, la guerre avec les colonies américaines n'était terminée que depuis trois ans; George III était roi d'Angleterre, William Pitt le Jeune était premier ministre; Louis XVI occupait encore le trône de France, mais la révolution commençait à gronder dans Paris. Quand John Molson, à l'âge de 22 ans, jeta courageusement les bases de son entreprise à Montréal, il devait s'écouler encore vingt-neuf ans avant la mémorable rencontre de Napoléon 1er et de Wellington sur le célèbre champ de bataille de Waterloo.

1786 ~ CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA BRASSERIE MOLSON ~ 1936

30% PLUS DE TABAC POUR VOTRE DIX SOUS SOIT 10 CIGARETTES DE PLUS

TABAC A CIGARETTES

HACHÉ FIN

John Bull

10¢

L.-O. GROTHE LIMITEE

Manufacturiers canadiennes et indépendantes

MM. Raoul-O. Grothé, Armand Grothé et Emile Grothé seuls et véritables propriétaires.

A VENDRE

A BAS PRIX

MOTEURS A GAZOLINE

USAGÉS

REMIS A NEUF

Nous offrons un lot de Moteurs à Gazoline, remis à neuf, cylindre percé, piston, segments, etc. neufs, et bien peinturés, tous équipés avec magnéto et poulie à friction ; il y en a à partir de 3 forces, jusqu'à 10 forces. Nous donnerons avec chaque moteur, la même garantie que sur moteurs neufs.

Profitez de nos BAS PRIX ; un faible paiement comptant, la balance par termes faciles.

Nous accepterons du bois de chauffage; les personnes résidentes dans les environs de notre moulin à scie à KINGSEY STA., pourront payer avec des billots.

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.

VICTORIAVILLE, P. Q.

UN MILLION ET QUART DE POUSSINS

Ce chiffre représente la production que les couvoirs coopératifs du Québec mettront sur le marché ce printemps.—Progrès sur l'an dernier.

Québec.—D'après les prévisions actuelles, les couvoirs coopératifs de la province de Québec produiront au cours de la présente saison d'incubation environ 1,250,000 poussins, soit une augmentation de 250,000 sur la production du printemps dernier.

Ces couvoirs coopératifs sont au nombre de 39, dont trente sont officiellement contrôlés ou "certifiés", pour employer l'expression consacrée.

"Ces couvoirs certifiés", a déclaré M. J.-D. Barbeau, chef de la Section de l'Aviculture au ministère de l'Agriculture de Québec, "sont ceux qui se sont conformés aux règlements prescrits par le ministère pour assurer une production de poussins vigoureux, sains et aptes à devenir de bonnes pondeuses et des sujets reproducteurs de premier ordre. Le fait d'acheter des poussins d'un jour de ces couvoirs certifiés est donc une première garantie de succès pour l'aviculteur.

"Les couvoirs certifiés n'acceptent pour l'incubation que des œufs provenant de troupeaux qui, avant la saison de production, ont été visités par des inspecteurs du ministère. Chaque sujet est soigneusement examiné et si le résultat de l'inspection est satisfaisant, une bague de cuivre numérotée est fixée à la patte de l'oiseau. Les sujets impropres à former un bon troupeau d'élevage sont marqués par une bague en aluminium et doivent être éliminés du troupeau reproducteur. De plus, tous les oiseaux sur la ferme doivent avoir subi l'épreuve du sang contre la pullorose (diarrhée blanche) par un laboratoire éprouvé, et les réacteurs doivant être abattus sans retard après la réception du rapport officiel du laboratoire. Disons en passant que le nombre de réacteurs diminue considérablement d'année en année et qu'un nombre assez considérable de basses-cours sont aujourd'hui complètement exemptes de cette maladie.

Deux catégories de poussins sont fournies par les couvoirs coopératifs: des poussins de qualité régulière et des poussins descendants de coqs enregistrés. Nous comptons actuellement environ 600 coqs enregistrés à la tête de basses-cours qui fournissent des œufs aux couvoirs certifiés.

"L'an dernier, les membres des couvoirs coopératifs ont fourni pour l'incubation un total de 1,700,000 œufs qui ont rapporté aux éleveurs un prix moyen de 48 cents la douzaine.

"Nous devons ajouter que les aviculteurs qui se procurent des poussins des couvoirs coopératifs certifiés sont efficacement protégés. Chaque couvoir certifié détient un certificat officiel attestant qu'il s'est conformé à tous les règlements imposés et il est obligé de le produire sur demande. De plus, chaque boite de poussins expédiée par ces couvoirs porte une étiquette officielle comme preuve que ces poussins ont été produits sous la surveillance du ministère de l'Agriculture de Québec."

DEPLIANT FRANÇAIS SUR LES ANTILLES

M. Victor E. Eke, gérant du service des voyageurs de la Canadian National Steamships, annonce la publication d'un dépliant écrit en français sur les Antilles. Ce dépliant abondamment illustré donne des renseignement sur la vie à bord, toujours gaie ainsi que sur les principales escales des navires du type "Lady" et des navires qui font les croisières dites "à l'aventure". De plus le lecteur pourra se renseigner sur les dates d'arrivée et de départ à Montréal et Boston. Une carte des Antilles indiquant le tracé des routes suivies par les navires de la C. N. S. accompagne le dépliant.

A VENDRE

A BON MARCHE ET A BONNES CONDITIONS

Un lot de voitures remises à neuf: "Concordes" double et simple, Piano Box, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

S'adresser à

ARTHUR ALLIE,

St-Norbert d'Arthabaska

2 avril 3 m

M. Godbout expose.....

(Suite de la 1ère page)

trois ans, la qualité de nos patates est reconnue non seulement comme égale à celle des autres provinces, mais vraiment supérieure. Aujourd'hui nos patates sont distribuées par 102 centres de coopératives. Nous leur avons fourni tout ce qu'il faut pour obtenir un bon produit. Nous avons maintenant une bonne qualité de sols à patates et un bon système de classification grâce à cet outillage que nous avons fourni aux cultivateurs.

"Non seulement nous nous sommes occupés d'améliorer la production et les fermes, mais l'industrie laitière a été encouragée par tous les moyens. Nous avons favorisé l'amélioration des troupeaux, nous avons établi un meilleur contrôle des troupeaux laitiers, et nous avons vu à l'assainissement de ces troupeaux. La tuberculose était répandue chez ces animaux. Depuis cinq ans, chez les bovins, nous avons fait éprouver 1,000,000 de têtes de bétail et nous avons donné de généreuses compensations aux cultivateurs pour leur permettre de refaire leur troupeau après l'épreuve de la tuberculine. Au point de vue de l'assainissement des troupeaux, la province de Québec est aujourd'hui aussi avancée que tous les autres pays. Nous offrons à nos producteurs de lait la protection de la médecine vétérinaire pour les bovins. Nous avons établi un institut de parasitologie pour aider; à débarrasser les espèces animales des parasites si dommageables. Nous avons formé une commission d'industrie laitière pour aider à la production et à la vente des produits laitiers. Cette commission garantit aux cultivateurs le parement du lait qu'ils vendent aux beurreries et aux marchands de lait.

M. Laurent Barré : "Les propriétaires de beurreries qui, au service de patrons, recueillent la crème et le lait, à tant la livre, sont-ils obligés de fournir une garantie?

L'Hon. Ad. Godbout : Ne sont pas tenus de fournir une garantie les sociétés coopératives, les sociétés de patrons, organisées pour faire elles-mêmes la vente de leurs produits. Les autres doivent fournir une garantie.

A ce moment il est six heures, et on s'entend pour que l'hon. A. Godbout poursuive ses remarques au cours de la soirée. M. Maurice Duplessis demande alors au premier-ministre s'il ne croit pas juger bon de suspendre le débat sur l'Adresse pour présenter son projet de loi des pensions de vieillesse.

L'hon. L.-A. Taschereau: "Vous pouvez faire tout ce que vous voulez pour retarder le vote sur l'Adresse, car vous savez que vous serez battu! (Appl. à droite).

La séance est alors suspendue jusqu'à 8 h. 30 le soir.

Séance du soir

Après l'expédition des affaires de routine, l'honorable Adélard Godbout continue son discours.

"J'en étais à parler du développement de l'industrie animale et de l'industrie laitière lorsque la Chambre s'est levée, à six heures, dit-il.

M. Duplessis : Et le prêt agricole?

M. Godbout : Cela viendra. Je n'ai pas pour habitude de manquer à ma promesse. C'est d'ailleurs spécialement à la demande de mon honorable ami que j'en parlerai. Je ne voulais pas infliger à cette Chambre l'obligation de m'écouter plus longtemps et j'avais l'intention de terminer mes remarques à six heures, mais mon honorable ami m'a demandé de parler du crédit agricole. J'y viendrai dans quelques minutes!

Nous parlions donc de l'industrie animale et de l'industrie laitière. Je veux dire brièvement ce qui a été accompli depuis trois ans que la Commission de l'Industrie Laitière existe. Autrefois, avant l'établissement de la Commission, il en coûtait $1.50 à $1.75 le gallon au cultivateur pour produire son lait et il l'envoyait sur le marché où il ne recevait que 70 à 90 sous le gallon. Il portait donc tous les frais de la production et ne recevait qu'un prix très peu considérable pour son produit. De plus, il portait les charges du capital investi dans l'industrie, soit environ $40,000,000. Il y a trois classes à considérer dans cette industrie du lait: la producteur, le distributeur et le consommateur. Il fallait mettre de l'ordre dans le commerce du lait pour protéger les trois. Nous ne sommes pas en faveur de l'économie dirigée dans tous les domaines de l'administration, mais les cultivateurs qui alimentent les villes de lait, c'est-à-dire d'un produit très périssable, avaient besoin de protection. C'est une question de vie ou de mort pour lui. Nous avons donc créé la Commission de l'Industrie Latiière qui est intervenue et qui a mis de l'ordre dans le commerce. Elle ne s'est pas servie de mesures drastiques. Elle a agi de façon à ce que les producteurs et les distributeurs s'entendent. On a parlé d'un trust du lait? Certains de nos adversaires se sont engagés à faire réduire les prix du lait? Si on réduisait le prix du lait, sur le dos de qui le ferait-on? La Commission a réduit la marge des profits du distributeur de telle façon qu'il serait bien difficile de trouver le moyen de la réduire davantage. Même, je dis que si on réduisait cette marge, ce serait le meilleur moyen de créer un trust du lait dont on a tellement peur. Les grosses compagnies pourraient encore tenir, peut-être, mais les petits distributeurs ont droit, si leurs méthodes commerciales sont honnêtes, ils ont droit à la protection du gouvernement et de la population.

Il ne faut pas croire que cet équilibre nécessaire entre les prix de production, de distribution et de consommation ait été établi à l'aveuglette. La Commission a fait des enquêtes dans toutes les régions de la province et ce n'est qu'après avoir tout bien pesé qu'elle a établi les échelles actuellement en vigueur.

Des sacrifices

Actuellement, c'est un prix minimum qui est payé au cultivateur producteur et il veut bien s'en contenter. Il n'y a pas moyen, brusquement, de réduire la marge des petits profits actuels. Nous avons dit tantôt qu'il y a trois classes d'intéressées dans l'industrie laitière. Je dis que si nous voulons protger le consommateur, et il a droit à cette protection, nous ne devons pas réduire la marge davantage. Le cultivateur producteur ne pourrait donner un lait vraiment pur, pour la consommation en nature sur les marchés de Montréal ou d'ailleurs, s'il n'a pas un profit suffisant. La Commission de l'Industrie Laitière a donc protégé les petits; le petit producteur et le petit consommateur.

Je vois le député de Trois-Rivières (M. Duplessis) qui fait signe que non, mais je dis que si nou voulons protéger la santé publi que, ce capital humain dont a tant parlé la gauche, il nous faut donner au producteur de lait un prix qui lui permette d'entretenir ses troupeaux dans des conditions hygiéniques et qui lui permette aussi de porter son lait pur à la ville. D'ailleurs, parlez-en au député de Huntingdon (M. Fisher) ou au député de Chateauguay (M. Mercier) ils ont chez-eux nombre de cultivateurs qui vont porter leur lait en nature sur le marché de la métropole! Un cultivateur de cette région me disait récemment qu'il ne pourrait porter du lait sur le marché de Montréal, en se pliant à toutes les exigences du bureau d'hygiène de la ville, avec les prix qui étaient autrefois payés pour le produit de son troupeau. Je crois donc qu'en me basant sur les moyens de distribution, sur les précautions à prendre pour protéger la santé publique, je crois donc que j'ai raison de dire que la Commission de l'Industrie Laitière a surtout protégé la classe du consommateur. Nos adversaires doivent aujourd'hui reconnaitre que la Commission de l'Industrie Laitière devait être établie. Si la Commission n'avait pas fait un travail parfaitement honnête, intelligent, progressif, nos producteurs retireraient encore 70 ou 90 sous pour leur lait qui leur en coûtait $1.50 et plus le gallon à produire.

Il ne faut pas oublier que la Commission a non seulement réglementé les prix du lait payés par les distributeurs au producteur de même que les prix payés par le consommateur au distributeur, mais elle a fait garantir par les distributeurs les prix qui devaient être payés aux producteurs. Ainsi, la Commission a vu au remboursement de $42,000 qui étaient dus par les distributeurs, grâce à cette politique de garantie. Elle a sauvé $2,501,000 aux producteurs dans la différence des prix obte nus, depuis sa fondation.

Ce que le ministère a fait dans le domaine de l'industrie laitière, il l'a fait dans tous les autres domaines de son administration. Ainsi, le ministère a constaté que nos cultivateurs ne prenaient pas le marché local pour le porc, à Montréal surtout. La production a augmenté de 51 pour cent en qualité de ce qu'elle était il y a six ans grâce à l'aide accordée par le gouvernement aux éleveurs de porcins. Le ministère a créé des cercles de production, il a établi des concours de production de porcs d'exportation et, au cours de 1935, la production a augmenté de 80 pour cent. En 1931, la classification de notre production porcine s'établissait à 31 pour cent bacon et choix; en 1935, elle s'établit à 51 pour cent. Les cultivateurs ont amélioré leurs troupeaux, ils ont bien travaillé sous la conduite du ministère et la qualité de nos pores a été considérablement augmentée. Il y a, comme on peut le voir par les chiffres que je viens de donner, une augmentation de 20 pour cent dans la qualité de notre production et cela ne serait pas si les cultivateurs n'avaient pas reçu l'encouragement du gouvernement.

Cercles de jeunes

Il y a des indices que la situation s'améliorera encore. Pour venir en aide aux éleveurs de pores, le gouvernement a fait établir dans la province, des centres d'alimentation pour l'alimentation supérieure. A la suite de cette initiative, 70 pour cent des truies appartenant aux éleveurs québecois se sont classées en tête de toutes les provinces du dominion tandis que les animaux de la province d'Ontario, pourtant si vantées par les adversaires, n'obtenaient que 30 pour cent dans la classification. La qualité de nos reproducteurs porcins est donc de beaucoup supérieure à celle des animaux de la province voisine.

Ce que le gouvernement a fait pour l'élevage du porc, il la fait aussi pour l'élevage du mouton. Il a formé des cercles d'éleveurs et de jeunes éleveurs. Il leur a permis de se procurer des reproducteurs mâles et femelles de tout premier choix. Il a accordé des primes pour l'acquisition de reproducteurs racés. A la suite de ces initiatives, 43 centres d'éleveurs ont expédiés sur des marchés que nous ne possédions plus 12,610 agneaux dont 91 pour cent ont été classés de premier choix, ou No. 1.

Le ministère s'est aussi intéressé à une autre sorte d'élevage, celle du cheval. Les autos, les camions, la machinerie agricole a remplacé le cheval. Les cultivateurs n'élevaient plus de chevaux. Autrefois, ils achetaient les chevaux de l'Ouest et prétendaient les avoir à un prix inférieur à celui que leur aurait demandé l'élevage du cheval ici. Mais le cheval est devenu plus rare dans les provinces de l'Ouest et les prix ont monté en conséquence. Le gouvernement s'est intéressé à l'élevage du cheval. Il a formé des cercles d'éleveurs, il a accordé des primes aux éleveurs qui avaient les meilleurs reproducteurs, il a encouragé l'achat de chevaux racés. Il a fait importer d'Europe au-delà de 100 chevaux et, en quatre ou cinq ans, la province a remporté 14 championnats dans les grandes expositions nationales et 16 premiers prix pour ses chevaux percherons.

Je suis content pour ma part, de constater que les cultivateurs de la province de Québec tiennent la première place, je suis content de voir que malgré la dépression, nos cultivateurs avancent, font des progrès dans leur art et décrochent les championnats et les premiers prix en concurrence avec les éleveurs de toutes les autres provinces de la Confédération!

Pas de pessimisme!

Cela me fait mal au cœur lorsque, sous prétexte d'attaquer le gouvernement, on vient décourager le cultivateur québecois, on lui dit qu'il est mal partagé. Le cultivateur québecois n'est pas si mal partagé qu'on se plait à le dire pour les besoins de la cause; le cultivateur de Québec progresse et il aurait tort d'être pessimiste quand il se place en tête de tous

(à suivre à la 6e page)

Distillé en embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

CONSTRUIT avec PRECISION JUSQU'AU MOINDRE DÉTAIL...

Pourquoi votre argent a plus de valeur dans le

Pontiac

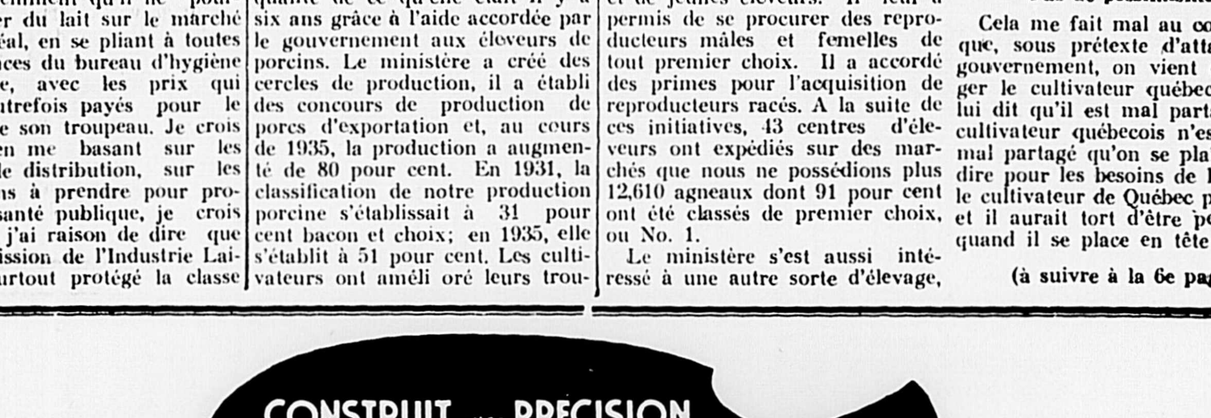

PEU d'autos peuvent se vanter d'une construction d'usine plus précise que celle du Pontiac, sans réserve de prix. Nous comptons sur le nouveau modèle pour démontrer la justesse de cette assertion!

Conduisez un six ou un huit en ligne 1936. Remarquez particulièrement la manière dont chacune des 101 caractéristiques du Pontiac contribue au confort, à la sécurité et à la performance. Renseignez-vous personnellement sur les avantages de la fabrication de précision, si évidente dans cette élégante voiture aérodynamique de pleine dimension.

Nous croyons que vous trouverez que vos dollars ont une plus grande valeur dans le Pontiac. Si après cela, vous êtes de notre avis, n'oubliez pas . . . que l'achat peut être arrangé suivant le mode GMAC canadien t.s réduit de paiement à tempérament au taux de 7%.

P-256F

DANS LE DOMAINE DES BAS PRIX

PRIX DEPUIS

$995

(Coupé Six régulier à 2 places)

Modèles 8 cylindres depuis $1183

Livrés à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le frot et la licence.

J. C. Vézina & Fils, enrg vendeurs, Victoriaville

ASSURANCES
Feu—Maladie—Accidents
Automobiles—Vol—Vitres
Représentant les
Meilleures Compagnies
AUGUSTE BOURBEAU
B. A., B. C. L.,
186 Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, P. Q.
Téléphone 357

Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—M. et Mme Charles Beaudet, de Montréal, qui ont passé quelques jours chez M. et Mme Cyrias Thibeault, sont retournés lundi.

—M. Guy Bourbeau, voyageur de commerce pour la célèbre maison McCormick, biscuits, chocolats, bonbons, a passé le dimanche chez son père, M. Auguste Bourbeau.

—M. Martel, avocat, de Magog, autrefois de Victoriaville, était en ville, mardi dernier.

—Mme Auguste Bourbeau est allée passer quelques jours à New York et Atlantic City, en compagnie de Mme P. Leduc, de M. P. J. Leduc, de Mme Mignonne de Nevers, et Mlle Pauline Leduc.

—Il est question de l'élargissement de la rue de l'Hôtel de Ville. Le réseau National Canadien cèderait une certaine lisière à un prix nominal, mais la ville verrait à déplacer et à replacer les poteaux de la ligne télégraphique et téléphone. Le conseil, qui a été saisi de cette intéressante question, est à faire faire l'évaluation des travaux à faire. Imaginez le bel aspect que présenterait cette belle avenue, avec sa voisine du côté Est du chemin de fer. Les remblais de chaque côté de la voie ferrée seraient abaissés au niveau de la rue, et nous aurions un véritable boulevard.

—M. André Carignan, étudiant au collège de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme J. O. Carignan.

—M. et Mlle Leduc, M. Maurice Leduc étaient en visite chez M. et Mme Auguste Bourbeau, la semaine dernière.

—M. Leblanc, secrétaire de la Société d'Agriculture, de Sainte-Monique, était de passage, mardi dernier.

—Mme Robitaille, épouse de M. Lucien Robitaille, agent de gare à Aston Jonction, sa fillette, étaient de passage, lundi.

—A LOUER : Une belle et spacieuse maison, juste du côté Est du grand collège, Maison en brique, fournaise, chambre de bain, et site merveilleux pour la santé et le confort et loin des dangers de la rue. Auguste Bourbeau.

—Imaginez donc, trente terrains de vendus le long de la rivière, en haut de l'écluse. Que de chalets. On nous rapporte que le conseil va faire construire une rue tout le long du terrain de ces lots vendus. Voilà une amélioration qui a ses charmes. Autant de lots vendus autant de chalets, autant de revenus pour la ville. Même on nous dit que la Shawinigan va transporter le courant électrique du côté de ces lots, et il y aura de la lumière en quantité.

—M. Emile Filion, employé civil, de Québec, était en visite chez son père, M. J. Sylvio Filion, le jour de Pâques.

—Les élèves du Cours Supériuer de notre collège ont entendu une belle conférence sur l'entrainement des affaires par le gérant de la banque Canadienne Nationale, lundi dernier, dans les bureaux mêmes de la banque.

—Le rév. Père Lambert, dominicain, de Montréal, est venu assister aux funérailles de Mlle Marie Lambert, qui ont eu lieu lundi dernier, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Mlle Lambert était la sœur de MM. Denery et Victor Lambert. Nous offrons à la famille éprouvée nos sympathies.

—M. Charles Omer Perrault, de la banque de Montréal, à Québec, Mme Perrault, ont passé le dimanche dernier chez M. et Mme Philippe Auger, parents.

—A VENDRE : De beaux lots de terrain, rue Perrault, voisin de M. Albert Garneau. Ils se font rares et c'est une des plus belles rues de la ville. Auguste Bourbeau.

—C'est le révérend Père Joachim, franciscain, qui a prêché le triduum de Pâques. C'est toujours avec un plaisir nouveau que nous entendons la parole éloquente et si charmeuse du révérend Père Joachim. Le révérend Père était en visite chez M. Alphonse Monfette.

—Lundi dernier, fête légale. Nos commissaires d'écoles, MM. George Cantin, J. W. Paris, F. E. Alain, Arthur Gamache, sont descendus à Québec pour rencontrer l'architecte, les autorités scolaires, des ministres, dans l'intérêt de notre Commission Scolaire.

—M. Alfred Houde, cultivateur, de Princeville, était de passage mardi dernier.

—M. Mahoney, ingénieur civil de la Shawinigan Water & Power Co., est revenu dernièrement, d'une croisière dans les Indes Occidentales.

—M. Manseau, régistrateur, de Ham Sud, Mlle Manseau, le jeune Manseau, étaient de passage, lundi dernier.

—Mme Paquin, épouse de M. Paquin, assistant gérant de notre banque Provinciale, est revenue d'une promenade chez son père, à St-Justin. M. Paquin était allé au devant de sa femme.

—Savez-vous que les puissances ont l'air de s'entendre comme larrons en foire sur les affaires de guerre. Un jour c'est l'une qui se tache et l'autre jour c'est l'autre, en attendant Mussolini grillonne les Ethiopiens.

—M. et Mme J. D. Gagné, Mlle Thérèse Gagné, sont allés passer le lundi dernier aux Trois-Rivières. Mlle Gagné est restée au couvent des Ursulines pour quelque temps.

—M. et Mme Horace Thibault, de Rouyn, étaient en visite chez M. Thomas Thibeault, et chez M. Joseph Roux, dernièrement.

—Nous demandons à tous ceux qui peuvent faire du jardinage d'en faire, ne pas y manquer. Y a-t-il quelque chose de plus grand, de plus noble que de faire pousser les grains. Sans compter que les enfants profitent de cette belle leçon d'économie. Faire ses patates, ses oignons, ses carottes, ses laitues, ses radis, ses tomates, etc., n'est-ce pas le plus beau cadeau qu'une famille puisse se faire. Faisons des jardins et soyons vigilants. C'est aussi un précieux appoint pour la santé. Feu dame D. O. Bourbeau passait toujours deux et même trois semaines à semer son grand jardin le printemps, et autant l'automne. L'été elle faisait le sarclage de ses carrés, arrosait ,et c'était pour elle un bonheur exquis de voir la récolte abondante. Elle voyait aussi à la culture des abeilles, et que de fois nous l'avons vue surveiller l'essaimage des abeilles. Pourtant, on ne peut pas dire que sa santé en a souffert, puisqu'elle est morte à 88 ans bien sonnés. Faisons de la culture de nos jardins, soignons notre santé, et tout le monde sera heureux à la maison.

—La lame MARO est la meilleure, la plus durable, pour les rasoirs automatiques. En vente dans tous les magasins de Victoriaville.

—Lundi de la semaine prochaine, en notre église paroissiale, le 27 avril courant, à 9.30 heures, sera célébré le service anniversaire de feu Dame D. O. Bourbeau. Les parents et les amis sont priés d'y assister.

—M. et Mme Lemelin, des Trois-Rivières, étaient en visite chez M. Lévi Doyon, dentiste, et chez Mme Doyon, à Pâques.

—Savez-vous l'origine des œufs de Pâques et pourquoi on y attachait tant d'importance, tant dans les souvenirs que nous conserve l'Eglise, que chez les grands de la terre. L'œuf est le symbole de l'éclosion des choses de la nature, à cette époque qui coincide avec la fête de Pâques. Il y a bien l'histoire du jeûne, mais comme symbole c'est bien celui qui est le plus accrédité.

—M. Urbain Roux, employé civil, de Québec, était chez son père, M. Alfred Roux, à Pâques.

—M. Edmond Huard, de Plessisville, qui vient s'établir à Victoriaville, fera le commerce des fruits et des légumes.

—Imaginez donc les beautés féériques de notre rivière le soir, alors que des lumières électriques éclaireront la rive vis-à-vis du chalet "Les Cèdres". Il y en a plusieurs qui projettent de s'acheter des chaloupes.

—M. Germain Lacoursière, avocat, est allé passer Pâques à Chicoutimi.

—Nous avons entendu des opinions, conférences, sur la meilleure manière de s'entendre entre maris et femmes, et cela nous intéressait beaucoup. Une des conférencières considère qu'il faut bien étudier le caractère du conjoint, de lui laisser la liberté de son caractère, et de s'entendre mutuellement à ce sujet. Socrate avait une femme détestable au suprême, chicanière, tracassière, rien ne lui manquait. Pour détourner la tempête, Socrate avait l'habitude de dire à sa femme quelle femme économe elle était, que sa maison était toujours tenue proprement, et de cette façon, ce grand philosophe grecque réussissait à conjurer la tempête. Il faut y mettre du sien, mais en premier lieu bien se mettre dans le ciboulot que c'est un être libre que nous avons en présence, et sage sera celui qui laissera sa liberté d'action à son conjoint, naturellement dans les limites du sens commun. Il parait qu'on s'habitue et il est bon de pratiquer des exercices.

—M. Napol Laliberté, avocat, nous a quittés pour demeurer à Québec. Nous n'avons pas besoin de dire que notre ami est parti sans bruit. Pourtant, avez-vous connu un ami aussi aimable, aussi jovial, toujours prêt à rendre service, et poli, délicat, sans jamais se démentir.

—Pour vos assurances de toutes sortes, le feu, les accidents, les maladies, les automobiles, les animaux, la responsabilité, le vol, les garanties des employés, les responsabilités dans vos maisons, vos bâtiments. Auguste Bourbeau, 186 rue Notre-Dame, Victoriaville.

—Il faut de toute nécessité voir à la propreté et au nettoyage des cours, des maisons, des caves. C'est la santé publique.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Alphonse Létourneau, marchand de quincailleries, qui a subi avec succès une très sérieuse opération, est revenu bien portant à sa demeure. Nous l'en félicitons, en sommes heureux et lui souhaitons de se rétablir complètement.

—M. et Mme MacDonald Bourbeau, leurs enfants, Pierre, Réal et Micheline, M. Guy Bourbeau, de Québec, passeront le dimanche prochain chez leur père, M. Auguste Bourbeau.

—Les jeunes fils de M. et Mme Georges Cantin, qui étudient au Mont St-Louis, Montréal, ont passé le jour de Pâques dans leur famille.

—Les jeunes garçons de M. Conrad Tourigny, et le jeune fils de M. Antonio Leahey, qui étudient au Jardin de l'Enfance, à Nicolet et Québec, sont retournés de leurs vacances de Pâques, mardi.

—On nous apprend que la saison des amusements au Club de Victoriaville promet beaucoup. Il y a maints projets en perspective. Le tennis aura son mot à dire ainsi que le croquet. Il y a des joutes intéressantes, nous dit-on, et on s'en promet.

—Le Dr Arthur Thibault, du Sanatorium du Lac Edouard, est venu passer la fête de Pâques chez sa mère, Mme Arthur Talbot, et sa sœur, Mme J. O. R. Guay.

—Pour réussir il faut travailler selon un idéal. Pour bien réussir dans une maison d'affaires, il faut se mettre dans l'idée qu'on travaille dans l'intérêt de son patron. Il faut étudier tous les détails qui concernent la Maison. Un commis qui arrive chez son patron, doit commencer par étudier toutes et chacune des pièces en vente dans le magasin, les prix, la différence des prix, les différentes qualités, pourquoi ces différences. Il faut en quelque sorte, qu'il se rende maitre de la marchandise et qu'il puisse la discuter. C'est à cette seule condition qu'il réussira en affaires, et surtout pour son patron.

Vous arrivez dans certains magasin, et le commis est assis, s'ennuie. Vous lui demandez une certaine marchandise, il se met à chercher, ça prend du temps, et le client dit : je reviendrai demain. Il ne revient pas et c'est une vente de perdue. Le même client, pour éprouver ce commis revient deux, ou trois et même quatre fois, et toujours la même comédie: le commis n'étudie pas le stock, ni les prix. Il faut se familiariser avec tout ce qu'on a à faire, ne rien négliger, pas le moindre détail, autrement c'est la perte de son temps, et des pertes d'argent pour son patron. Il faut avoir l'esprit ouvert, l'esprit d'initiative, et si cette dernière condition n'est pas connue par l'employé, le patron doit lui indiquer la route à suivre. Il faut de la coopération entre l'employé et le patron, il faut que l'employé soit bien disposé à ne rien laisser à découvert.

A VENDRE

Deux grosses fournaises, un peu usagées, mais en excellent état, bois ou charbon, air chaud et eau chaude, à vendre à moitié prix.
S'adresser à
M. ARTHUR GAUDET,
Plombier,
rue du Moulin, Victoriaville
16 avril j.n.o.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos parents et vos amis.

PROGRAMME
AU THEATRE VICTORIA
à Victoriaville

Ouverture à 8.15 heures chaque soir

Vendredi, 17 avril, grand spécial
TROUPE DE 22 DE MONTREAL, présentant 3 heures de spectacles, comprenant musique, chanson, sketch, pièce, vaudeville, bouffonnerie, etc. par l'Association des concours provinciaux.
Premier prix : $10.00; deuxième prix $5.00 et plusieurs prix en argent et en marchandise.
Concours ouvert à tous les amateurs des Bois Francs.
S'enrégistré au Théâtre.

Samedi-Lundi, 18-20 avril
Fernand Gravey, etc. dans
MONSIEUR SANS GENE
En plus Comédie et News.
Adm. 25-30 cts (taxes comprises)

Mardi, 21 avril
Programme extraordinaire
Ted Lewis et sa fanfare dans
HERE COMES THE BAND
En plus 10e programme amateur sur la scène et sujets courts.
Adm. 15-20 cts.

Mercredi-Jeudi, 22-23 avril
CHINA SEAS avec Clark Gable et Jean Harlow, Wallace Beery.
En plus dernier épisode de TARZAN et cartoon en couleurs. Adm. 25-30 cts.

Chaque vendredi soir
Une bonne vue de Cowboy, comédie, sujets courts, etc.
Adm. 15-20 cts. (Toutes taxes comprises).

REFLECTEURS ROUGES

La Ligue de sécurité de la province de Québec distribuera encore une fois cette année des réflecteurs rouges, qu'elle conseille aux cultivateurs d'affixer à leurs véhicules, pour les protéger le soir contre les dangers de la route. Cependant, cette année, vu le nombre excessif des demandes qu'elle a reçues, la ligue ne pourra donner ces réflecteurs gratuitement comme par le passé. Il lui sera nécessaire d'en demander le prix coûtant en plus des frais de transport soit, cinq sous pièce.

Des lettres ont été envoyées à tous les curés de la province leur demandant de rappeler à leurs ouailles que ces disques rouges leur sont des plus importants au point de vue sécurité, et que ceux qu'ils ont reçus de la ligue il y a deux ans, ont maintenant perdu une partie de leur efficacité et devraient être renouvelés.

La Ligue de sécurité fournira ces réflecteurs aux curés ou secrétaires de municipalités qui en feront la demande aux bureaux de la Ligue, à l'Hôtel Mont Royal, à Montréal.

ALLER ET RETOUR DE VICTORIAVILLE À
SHERBROOKE $1.15
SAM. 25 AVRIL par les trains ordinaires
DIM. 26 AVRIL par les trains du matin (là où ils circulent)
RETOUR jusqu'au lundi 27 avril par les trains ordinaires.
En première seulement. Pour renseignements consultez l'agent du
CANADIAN NATIONAL RAILWAYS
CANADIEN NATIONAL

JAMAIS-GRIS
Traitement merveilleux pour redonner aux *cheveux gris* leur *couleur naturelle*. N'a rien de commun avec les teintures.
Prix : $1.00 la bouteille de 16 onces (Franco)
SNO-GO
Vous débarrasse à *jamais* des pellicules. Arrête la chute des cheveux *pour toujours*. Guérit toute démangeaison du cuir chevelu.
Prix : $1.00 la bouteille de 8 onces (Franco)
Application des plus faciles.
S'adresser à :
LA CIE JAMAIS-GRIS ENR.
(Agents demandés) Ste-Anne de Beaupré, P. Q.

16 avril 4 f.

LES MEILLEURES MARQUES DE PEINTURE DOMESTIQUE PRÉPARÉE *maintenant*
RÉDUITES à $3.75 LE GALLON
La réduction de prix des meilleures marques suivantes de peinture au blanc de plomb n'en a pas affecté la qualité qui demeure la même. Vous étiez satisfaits de payer autrefois un prix plus élevé pour obtenir la protection et l'embellissement assurés par ces marques renommées. Maintenant que le prix en est diminué à $3.75 le gallon vous avez moins que jamais raison de risquer d'autres peintures.
Exigez l'une de ces marques renommées. Il y a un magasin qui les vend dans votre voisinage.
CANADA PAINT
MARTIN-SENOUR
SHERWIN-WILLIAMS
G 36-4F

Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour Supérieure.—District d'Arthabaska

Arthabaska, à savoir : No. 1001 | CHS. BORROMEE POIRIER, demandeur ; vs LA CORPORATION DE LA PAROISSE DE ST-LOUIS-DE-BLANDFORD, défenderesse.

Comme appartenant au demandeur:

Avis est par le présent donné que la vente des immeubles saisis en la présente cause, et décrits comme étant:

1. Les lots Nos. 28, 29 et 30 du 1er rang du cadastre officiel de la continuation du canton de Bulstrode—circonstances et dépendances.

2. Le lot No. 2-A du 11e rang du cadastre officiel du canton de Maddington—avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, qui devaient avoir lieu à midi, le 21 novembre 1935, à St-Louis-de-Blandford, aura lieu à DIX heures de l'avant-midi, le VINGT-HUITIEME jour d'AVRIL, 1936, à la porte de l'église paroissiale de St-Louis-de-Blandford.

Le shérif,
J. E. GIROUARD.

Bureau du shérif,
Arthabaska, le 1er avril 1936.

Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure.—District d'Arthabaska

Arthabaska, à savoir : No. 1541 | DAME VEUVE B. MATTEAU, demanderesse ; vs LES HERITIERS DE FEU NAPOLEON LANDRY, défendeurs.

Comme appartenant aux défendeurs:

Une terre située dans le 3e rang du canton de Horton, connue et désignée au cadastre officiel du dit canton, comme partie du lot No. 76, ayant trois arpents de largeur sur la profondeur du lot, bornée des deux bouts par les cordons des rangs, au sud-ouest à William Landry ou représentants et au nord-est à Sévère Lemay—avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Clotilde de Horton, le VINGT ET UNIEME jour d'AVRIL 1936, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif,
J.-E. GIROUARD.

Bureau du shérif,
Arthabaska, 17 mars 1936.

A VENDRE

Coiffeuses: Vendra pour comptant ou termes, séchoirs électriques, machine à permanents croquignols, usagés, à moins de la moitié du prix coûtant. Doit vendre immédiatement. Pour renseignements écrivez à Casier 14, Sherbrooke, Qué.
16 avril 2 f.

TERRE A VENDRE

Une belle terre, située dans la ville d'Arthabaska, de 3 arpents de front, sur la profondeur du lot, 15 arpents en terre de pointe, avec un bon roulant, bien bâtie de maison et de grange, l'eau à l'aqueduc dans les bâtisses.
S'adresser à
DAMASE PELLERIN,
Arthabaska, Qué.
16 avril 2 f.

Toujours de **BONS RÉSULTATS** *avec la*
CUISINE ELECTRIQUE HOTPOINT

VOUS êtes toujours certaine de réussir votre cuisine avec un Poêle Electrique Hotpoint . . . les insuccès y sont inconnus! Les aliments cuits suivant la méthode Hotpoint sont plus délicieux . . . les viandes et les légumes conservent leurs jus naturels est leurs précieuses vitamines.

Il n'est donc pas étonnant que plus de 5500 des clientes de la Shawinigan . . faisant usage de poêles électriques . . soient si enthousiasmées par la cuisine électrique. Nombre d'entre elles prétendent que la cuisine électrique leur fait épargner plus que la somme requise pour couvrir le petit loyer mensuel.

Décidez-vous maintenant à bénéficier des avantages de la cuisine électrique. Renseignez-vous sur le mode de louage de poêles. Demandez tous les détails à votre succursale locale de la Shawinigan—ou bien consultez un des employés préposés au service du réseau, des compteurs ou de l'opération. HD-436F

$1.25 PAR MOIS
Vous pouvez louer un Poêle Hotpoint moyennant la faible somme de $1.25 par mois. La Compagnie paye les frais d'entretien et même d'installation jusqu'à concurrence de $35.00 et ce montant suffit ordinairement à couvrir tous les frais d'installation. Le coût du courant électrique est très bas. La moyenne des locataires de poêle de la Shawinigan paient moins de $3.00 par mois pour leur cuisine électrique.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

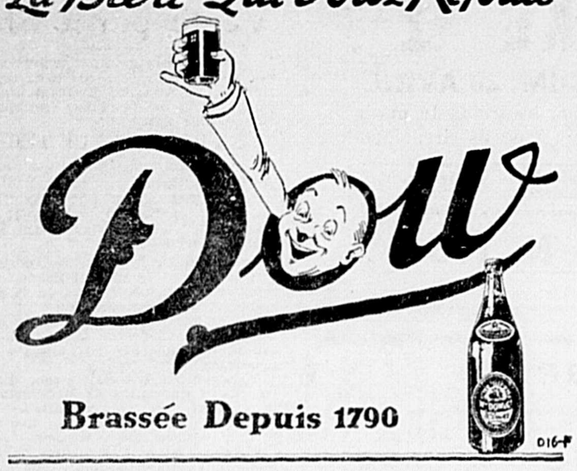

Nouvelles de Princeville

(De notre correspondant)

—Pâques est une fête par excellence de l'Eglise, puisque c'est en ce jour que le Sauveur, par sa résurrection, compléta l'œuvre de notre rachat. Aussi entendons-nous, de tous côtés, entonner des chants d'allégresse, lesquels trouvent un écho au fond de nos cœurs.

En effet, à Pâques, tout semble ressusciter: la nature sort de sa léthargie hivernale; les arbres montrent leurs bourgeons promettoirs, les oiseaux font entendre leurs joyeux gazouillis, la brise se fait plus tiède et caressante, et bientôt nous verrons partout éclore les fleurs jolies.

Chez les humains, le même phénomène se produit; tous nous semblons éprouver un regain de jeunesse et d'énergie. Chacun paraît, pour un moment, oublier les tracasseries journalières pour se sentir transporter au pays des beaux rêves, des doux espoirs. Nous devons profiter de cette heureuse circonstance pour faire ample provision de courage et de bonnes résolutions.

—Mme Alphonse Roy de passage à Québec, chez ses parents, M. et Mme Ulric Légaré.

M. Georges Carignan et sa famille à la cavane à sucre chez M. Delphis Carignan.

—Mlle Edith Légaré à Victoriaville, lundi dernier.

—Mme Evariste Blanchette et M. Jacques Blanchette, à la cabane à sucre de M. Ernest Carignan, lundi.

—M. Donat Lacoursière a fait agrandir sa manufacture de Boites à Beurre, pour en doubler la capacité. Les affaires semblent excellentes dans cette industrie, et MM. Lacoursière, père et fils, anticipent une bonne saison. Plusieurs employés additionnels ont été engagés pour les aider.

—Il y a eu jeudi dernier, encan du ménage de feu Mme Th. Beaudet.

—M. et Mme Edouard Grenier, de St-Valère, chez M. et Mme G. E. Thiboutot.

—Les Travaux de peinturage à la propriété de M. Fernando Thibaudeau sont exécutés par M. G. E. Thiboutot, entrepreneur-peintre.

—M. Paul-Henri Provencher, accordeur de pianos, passe quelque temps à Princeville, chez ses parents, M. et Mme Joseph Provencher.

—En marge de certaine question scolaire intéressante pour plusieurs dans notre localité, le paragraphe 15 de l'article 227 du Code Scolaire se lit comme suit: "Les instituteurs et les institutrices doivent s'efforcer de faire comprendre aux élèves qu'ils sont à l'école sous une direction paternelle. Ils doivent éviter autant que possible les punitions corporelles, et ils ne doivent employer aucune punition dégradante. Il leur est défendu de frapper les élèves à la tête ou à la figure avec la main ou de tout autre manière. Dans les écoles où il y a un principal ou directeur, les punitions corporelles lui sont réservées.

—Une partie de l'écluse de MM. Arthur Girouard et Fils, laquelle barre la Rivière du Loup à l'endroit appelé le "Pont de fer" a été fortement endommagée. Ebranlée sans doute par l'énorme pression des glaces à la fonte des neiges, une partie s'en est disloquée, et si forte était la pression des eaux que l'on peut voir d'énormes blocs de ciment transportés à une bonne distance. Les travaux de réparations seront faits aussitôt que possible, les préparatifs en étant déjà commencés.

—Mlle Eva Fréchette, de Victoriaville, de passage chez sa sœur, Mme Lionel Bernier, dimanche dernier.

—Le Dr P. A. Brassard et Mlle Laurette Brassard, chez Mme G. Grenier, de Plessisville.

—M. Jean Samson, de St-Jérôme, chez ses amis de Princeville, la semaine dernière.

—M. Arthur Fréchette à Ste-Angèle et à Trois-Rivières, la semaine dernière.

—M. l'abbé J. E. Coll à Ste-Elisabeth, vendredi.

—M. l'abbé R. Dorval, de St-Raymond, Co. Portneuf, a passé la fête de Pâques chez ses parents, M. et Mme G. Dorval.

—M. l'abbé Roméo Rivard, de Magog, chez M. et Mme Ls Rivard, ses parents.

—Mme J. L. Carrière à Victoriaville par affaires.

—La production des produits de l'érable est, nous dit-on, des plus satisfaisantes cette année. La sève a coulé abondamment, les récentes tombées de neige étant venues fort a propos pour prolonger la saison. Les producteurs équippés pour produire du sirop et du sucre de première qualité devraient obtenir un bon prix.

—Parmi les prophéties en cours il y a quelques semaines, l'on se rappelle peut-être celle que les œufs seraient au prix d'environ 40 à 50 centins la douzaine aux environs de Pâques. Mais... les poules semblent se ficher des prix et pondent comme des enragées. Il y a surproduction, et la veille de Pâques, les œufs frais s'offraient à 15 et 16 sous la douzaine, tous les marchands et producteurs en ayant en quantité.

—L'on annonce pour le mardi, 28 avril, une grande séance dramatique et musicale. Un plein succès est assuré d'avance à cette soirée, qui nous permettra d'apprécier le réel talent de nos jeunes gens, sous la direction dévouée et expérimentée de M. l'abbé J. E. Coll.

—Les personnes suivantes étaient les invités à une partie de sucre chez M. Omer Baril, dimanche dernier, à sa populaire sucrerie de Ste-Sophie: MM. et Mmes Omer Baril, Lévite Houle, Paul Houle, Léopold Rousseau, Rodolphe Rochette, Roméo Lecours, Mme Grace Marier, Mlles Marguerite Jacques, Antoinette Bergeron, Thérèse Houle, Béatrice Rousseau, Lucienne Lecours, Juliette Baril, Gabrielle Baril, Rita Baril, Lucille Lacasse, Anne-Marie Lauzière, MM. Adjutor Carignan, Jean-Louis Nadeau, Roland Nadeau, Ena St-Cyr, Emile St-Cyr, Hervé St-Cyr, Sylvio Rousseau, Vincent Rousseau, Benoit Rousseau, Gérard Poirier, Maurice Jacques, Arthur Bernier, Emile Bibeault, Willie Lafond, Henri Turgeon, Bertrand Baril, Hervé Baril, Alcide Hémond, Armand Rochette, Alfred Houle, Emile Gagnon, Eugène St-Pierre, Laurenzo St-Pierre, René St-Pierre, Alfred Fréchette, Antonio Fortier, Eugène et Georges Coulombe, Robert Boucher, Paul et Camille Chauvette, Antonio Lavigne, Léo Henri, Philippe Gosselin, Lucien Martin, Lucien et Raymond Houle, Gérard Henri, Willie Boutin, Henri Paquin, Georges Poudrier.

Il y eut du très beau chant donné par nos meilleurs chanteurs de Princeville, ainsi que violon, Banjo, Ukulele et Guitare par le quator foldkloriste Princevillien.

—Comme on le sait le Quatuor Folkloriste de Princeville, récemment formé et connu sous le nom "Les Gais Moineaux des Bois-Francs" interprète avec entrain nos anciennes chansons et des airs populaires. Il est composé de MM. Moise Moore, violoniste, Paul Marcotte, Ukulele, Alfred Mailloux, Harpiste, et est dirigé par M. Téo. Genest, banjoiste.

—Mlle Simone Pépin passe quelques jours chez son frère, M. Roméo Pepin, de Manseau.

—Mme Philias Lecours est présentement sérieusement malade.

—Mlles Thérèse, Gisèle, Antonine, Yvette et Doris Perreault, Edith Légaré, MM. Laval Légaré, Onil et Roger Perreault se sont rendus à Ste-Hélène à la cabane à sucre de M. Joseph Lambert, et sont revenus enchantés.

—Chaque foyer est supposé avoir un Catalogue des 1000 articles tenus à la disposition des clients par les représentants RENA. Si par hasard vous n'avez pas le vôtre, demandez-le à A. J. LeHoux, gérant du district des Bois-Francs pour cette compagnie exclusivement canadienne française.

SIR WILFRID LAURIER, volume de 350 pages, par Lucien Pacaud, ancien député de Mégantic, en vente à la Librairie de L'Union, à Arthabaska. Prix, $1.00.

M. Godbout expose...

(Suite de la page 4)

les concours dans les occasions où il est appelé à faire concurrence aux cultivateurs de toutes les autres provinces. Nous avons parlé des chevaux, parlons un peu des bovins. Dans les expositions, nos cultivateurs ont remporté 223 prix dont 25 championnats et 18 premiers prix. Qu'on ne vienne donc plus mépriser notre classe agricole, après cela, comme l'ont fait certains adversaires. Qu'on ne vienne donc pas tenter de décourager le cultivateur de chez-nous, alors que ceux qui viennent nous visiter nous disent que le cultivateur de Québec est cité en exemple dans toute l'Europe comme étant le meilleur cultivateur de toutes les provinces canadiennes. C'est un anglais, M. George Rothwell, qui disait récemment à l'assemblée du Bureau des Expositions Canadiennes, que nos cultivateurs sont les premiers agriculteurs de toutes les provinces canadiennes. Le député de Kamouraska (M. Pierre Gagnon) le disait bien dans son discours, l'autre jour. Les cultivateurs de chez-nous comptent sur eux-mêmes. Ils n'ont pas besoin de personne pour arriver aux premières places et le compliment que vient de leur faire M. Rothwell indique bien que nos cultivateurs ont du courage et savent arriver. Le député de Montmagny (le maire J. E. Grégoire)a aussi entendu le représentant de l'ancien gouvernement fermier de l'Ontario, lors de la récente réuion des éleveurs à Québec, féliciter les éleveurs de chez-nous et leur dire: Vous devez être contents de votre sort, vous avez dans la province de Québec un gouvernement qui vous donne une assistance que nos cultivateurs non seulement n'ont pas mais qu'ils ne songeraient même pas à demander!

M. Duplessis : Parlez du prêt agricole!

La droite: (sur le ton de la protestation) Oh! Oh!

M. Roméo Lorrain (Papineau): Les premiers prix, dont vous avez parlé tantôt, ont-il été remportés par des cultivateurs millionnaires? Quelle est la proportion des cultivateurs millionnaires qui ont remporté les premiers prix?

M. Godbout : D'abord les premiers prix n'ont été remportés par les cultivateurs millionnaires, comme le député dit, que dans une proportion infime. Ensuite, ces cultivateurs sont réellement des cultivateurs et loin d'en être jaloux, les agriculteurs de Québec les considèrent comme un objet d'émulation. M. MacLaren, dont a parlé le député de Papineau, ou M. Thompson, n'ont remporté que des prix dans une proportion minime si on compare avec ceux pris par les cultivateurs. Ce sont nos cultivateurs Canadiens-français de profession qui ont remporté les premiers prix à Toronto et ailleurs. (Appl. à droite).

M. Duplessis: Et le prêt agricole?

La droite : Oh! Oh! Laissez l'orateur parler!

M. Godbout : Lorsque le chef de l'Opposition a prononcé son discours, je ne l'ai pas interrompu pour lui dire dans quel ordre il devrait parler. Je suis bien convaincu que, malgré les apparences, cela ne fatigue pas tant que cela le député des Trois-Rivières d'entendre parler d'agriculture...

M. Duplessis : Point d'ordre! Le ministre a dit, avant l'ajournement de six heures, qu'il prendrait cinq minutes pour parler du prêt agricole...

La droite: Oh! Oh!

M. Godbout : Vous avez peut-être mal compris mes paroles. Je n'ai jamais dit que j'avais l'intention de prendre les cinq minutes qui restaient alors pour parler du prêt agricole. Au contraire, ayant de la répulsion à retenir la Chambre aussi longtemps, je voulais terminer mes remarques à six heures et c'est le député des Trois-Rivières qui m'a demandé de parler du prêt agricole. J'ai alors dit que je le ferais et je le ferai.

Les conserves

M. Godbout (reprenant son discours). J'ai parlé tanttôt de l'industrie animale. Voyons ce que nous avons fait pour l'industrie de la mise en conserve. Les provinces voisines encombraient nos marchés avec leurs conserves et les cultivateurs de Québec restaient avec leurs légumes. Le gouvernement a encouragé l'industrie de la mise en conserve. Il a donné des subsides, éduqué le cultivateur et, en deux ou trois ans, notre production est passée de $16,000,000 à $36,000,000. Ce résultat est quelque chose de merveilleux à la louange du cultivateur québecois. Il a réussi à donner à la population de Québec des conserves de sa province, il en vend même à l'étranger. Le climat de Québec se prête très bien à la culture des légumes pour la mise en conserve et nos légumes ont tôt fait de remplacer les produits des autres provinces sur nos marchés. Je suis certain que cela fait plaisir au député des Trois-Rivières comme cela me fait plaisir à moi-même. Vous avez entendu les provinces voisines crier holà lorsque nos gens ont commencé à envahir non seulement leur propre marché mais le marché des autres vrovinces, En Colombie-Anglaise on a même dit que les tomates en conserve de la province de Québec pouvaient se vendre moins cher là-bas parce que le coût de production était moins élevé qu'ici. Nos cultivateurs de la province sont plus travailleurs, ils peuvent compter sur une main d'œuvre familiale qui ne coûte par cher. Ils ont réussi à prendre le marché et ils l'ont gardé. Aidés par le gouvernement, soutenus dans leur exploitation, ils ont fait beaucoup.

A ce propos, nos adversaires nous ont souvent dénigrés et ils ont prétendu que nous sommes les amis des trusts. Lorsque les trusts ont voulu écraser les petits producteurs de produits en conserve, c'est pourtant le gouvernement de la province qui a aidé les cultivateurs de ses deniers ; il les a soutenus, il les a aidés en leur donnant des garanties monétaires; il leur a avancé de l'argent pour leur permettre d'écouler leur production! (Appl. à droite).

Les coopératives

Deux mots maintenant au sujet des coopératives de chez-nous. L'autre jour, le député de Missisquoi (M. Pouliot) a dit que c'est par la coopération que nous sauverons les cultivateurs de chez-nous. Il a dit regretter que les coopératives ne soient pas plus nombreuses et que le nombre des coopératives ne soit pas plus considérable. Pourtant, il ne faut pas perdre de vue que nous avons chez nous 135 coopératives comptant 20,000 cultivateurs. C'est quelque chose lorsqu'on se rend compte de la difficulté qu'il y a à organiser des coopératives dans la province de Québec. Dans l'ouest, on a organisé des coopératives de producteurs de blé. La chose était facile, car là-bas, tous les cultivateurs récoltent le même produit sur des milles et des milles d'étendue. Ils font une culture très spéciale et, à cause de cela, la coopération devient pour eux une question de vie ou de mort. La situation ne peut se comparer à celle qui existe dans la province de Québec. Ici, vous avez des cultivateurs qui cultivent 15 ou 20 produits différents, qui sont éparpillés sur tout l'immense territoire de la province. Les producteurs de patates, par exemple sont établis partout depuis la Gaspésie jusqu'aux alentours de Montréal, c'est la même chose pour les producteurs de sucre, les producteurs d'œufs, etc. Dans une situation comme celle-là, la tâche de former des coopératives devient particulièrement dure. La coopération exige du cultivateur de l'abnégation, de l'ouverture de vue, de l'esprit de sacrifice. Depuis 1930, 135 coopératives ont été formées et elles ont fait des affaires pour $8,500,000. Si ce n'est pas encore l'idéal, c'est tout de même quelque chose eu égard à la condition de la production chez nous. On a attaqué le gouvernement, cependant; on a dit que le gouvernement, mettait la main sur les coopératives dans un simple point de vue politique. Ce n'est pas tous les députés de l'autre côté de la Chambre qui ont tenu de semblables propos, mais certains l'ont beaucoup fait au dehors, surtout des députés qui ne sont plus ici. On a longtemps prêché au cultivateur que le gouvernement mettait de la politique dans les coopératives pour l'empêcher d'y entrer. Le gouvernement ne fait pas de politique avec les coopératives. Les coopératives locales sont parfaitement libres. Leur bureau de direction est choisi par les coopératistes, il est choisi librement, le gouvernement n'a rien à y voir, elles conduisent leurs affaires indépendamment de nous. Je veux aussi répondre aux attaques dirigées contre moi personnellement à ce sujet, je les ai profondément ressenties car je crois que s'il est un sujet à propos duquel je suis inattaquable, c'est bien celui-là. Il y a cinq ans que je suis ici, et avant d'entrer dans le Cabinet, je prêchais déjà la coopération aux cultivateurs. Je leur demandais d'avoir la fierté de leur profession, de conduire leurs affaires eux-mêmes, j'ai toujours prêché cet évangile et jamais un adversaire ne m'a entendu parler aux cultivateurs de ma province sur un ton autre que celui-là. Même les adversaires ne peuvent me reprocher d'avoir tenu un autre langage au cours des campagnes électorales. Jamais je n'ai pris plus de dix minutes pour discuter les questions de politique pure. J'ai toujours parlé aux cultivateurs des choses de la terre. J'ai toujours voulu leur faire comprendre les grands principes dont parlait le député de Kamouraska l'autre jour. Je dis, moi aussi, comme je l'ai toujours dit, que les progrès en agriculture, les cultivateurs les feront eux-mêmes. C'est le devoir du gouvernement de guider les cultivateurs, de les soutenir. Si les cultivateurs sont soutenus par des octrois du gouvernement, ces octrois sont donnés dans un but défini : soit pour promouvoir l'éducation, les cultivateurs ont toujours trouvé un guide dans le gouvernement et l'argent du trésor a toujours soutenu le cultivateur pour des fins agricoles. Le paternalisme comme on l'entend parfois n'aurait qu'un résulta!: détruire l'initiative privée, l'ambition, l'émulation. Les cultivateurs de Québec ont du courage, c'est leur plus belle richesse. Nous tenons à ce qu'ils conservent ce courage, et je croirais être responsable si je manquais à ce principe.

M. Duplessis : Le prêt agricole!

M. Godbout : Le député de Trois-Rivières a-t-il peur d'entendre la longue liste des actions faites par le gouvernement pour venir en aide au cultivateur? (App.l à droite et vivats). Tous les députés de cette Chambre ne savent pas ce que le gouvernement a fait pour les cultivateurs, ils ne savent pas que c'est le gouvernement de la province de Québec qui, de tous les gouvernements du pays, s'est montré le plus généreux pour le cultivateur. Les statistiques nous prouvent que c'est le gouvernement de la province de Québec qui s'est montré le plus généreux de tous envers sa classe agricole. Si le député des Trois-Rivières veut continuer a nier, je tiens à lui dire que les chiffres que je cite sont pris dans les statistiques fédérales. Je donne les chiffres pour 1933, ce sont les derniers qui aient été fournis par le chef des amis de mon honorable ami (M. Bennett, fait une voix).

Toujours à la tête

En 1933, poursuit le ministre, la province de Québec donnait 13.611 pour cent de son budget à ses cultivateurs tandis que la province d'Ontario, que nos amis vantent tant, la province qui nous suivait de plus près ne donnait que 4.233 pour cent. (appl.) Je pourrais consulter la statistique plus longuement et trouver encore bien d'autres choses mais je ne veux pas être cruel pour les membres de cette Chambre qui m'ont déjà entendu si longtemps.

Pour la même année, alors que le gouvernement donnait à chaque ferme une moyenne de $31 de son budget, c'était la province de la Colombie-Anglaise qui nous suivait de plus près, en donnant $15 par ferme. La province tant vantée de l'Ontario, tant exaltée par nos adversaires et surtout par l'ancien député de Hull (M. Aimé Guertin) ne donnait que $11.33. C'est encore Québec, la province tant décriée par nos adversaires la province qui a pourtant le plus de familles nombreuses, qui donnait le plus par tête de population agricole, avec $5.44. La province de la Colombie nous suit encore sous ce rapport avec $4.00 et la province d'Ontario ne donnait que $2.71. (appl.)

M. Duplessis : Le ministre me permettra-t-il de lui poser une question?

N'es-il pas vrai que dans Ontario on met au compte des Travaux Publics les frais encourus par le drainage des terres et que dans Québec on les place au compte du budget agricole? Si les statistiques sont basées sur des interprétations erronées, ce n'est plus la même chose. Je voudrais une réponse honnête (appl. à gauche).

M. Godbout : Les frais de drainage des grands canaux seulement sont attribués au ministère des Travaux Publics et les travaux sont faits avec de l'argent **prêté** aux cultivateurs tandis que le drainage dans la province de Québec est fait avec de l'argent **donné** au cultivateur. Je ne sais pas si le député des Trois-Rivières admet que j'ai une figure d'homme honnête, mais je lui dirai que ni ici ni ailleurs je n'ai trompé personne dans le but d'obtenir certains petits avantages politiques. Le chef de l'Opposition a de l'expérience, il sait la campagne qui a été faite par nos adversaires et il sait aussi les résultats que cela a donné! (Appl. prolongés à droite)

Voici ce que nous avons fait et je crois que le gouvernement s'est montré généreux pour la classe agricole. La situation du cultivateur de Québec est difficile mais elle est cependant meilleure que partout ailleurs au pays et même dans le monde. Le député de Rouville (M. Barré) a dit dans son discours que 40 pour cent des cultivateurs de Québec sont en banqueroute...

M. Barré : J'ai dit: en faillite légale.

M. Godbout : Non je me permet de différer d'opinion d'avec le député de Rouville. Dans la province de Québec, seulement 31 pour cent des fermes sont hypothéquées, toujours d'après la statistique fédérale tandis que, dans Ontario, 11 pour cent des fermes le sont. Dans Québec, en rapport avec l'évaluation globale des fermes, seulement 10 pour cent de cette valeur est hypothéquée, tandis qu'en Ontario, 14 pour cent le sont. Dans la province de Québec, la proportion des premières hypothèques est de 38 pour cent tandis qu'elle est de 11 pour cent dans la province voisine. Malgré cela, on ne vaudrait pas dire que le cultivateur de l'Ontario est en faillite ou aux bords de la faillite; la province est riche, bien qu'elle ait plus de dette que la province de Québec. Mais, malgré la situation actuelle, je dis que nos cultivateurs sont dans une situation plus avantageuse que le sont les cultivateurs de la province voisine.

Autres Comparaisons

Le député de Missisquoi a dit l'autre jour—je ne doute pas de sa bonne foi—a dit que les terres du Québec sont hypothéquées pour une somme de $180,000,000. Il ne s'est pas beaucoup trompé s'il a voulu donner les chiffres de l'Ontario, car les hypothèques sur les fermes, dans la province voisine, sont de $199,000,000, mais il s'est trompé pour les chiffres du Québec, car ils ne s'établissent qu'à $96,000,000! Ce sont les chiffres de 1931, les derniers que nous ayons eus après le recensement fédéral. Dpuis cette époque, je n'ai aucune crainte en affirmant que les cultivateurs de Québec ont considérablement amélioré leur situation. Ils ont baissé leurs hypothèques, ils ont payé leurs dettes, ils ont réduit leurs dettes municipales, ils ont réduit leurs dettes chez les marchands. Et je le dis avec fierté! Si la situation du cultivateur réflète la situation générale dans Québec, il faut s'avouer que cette situation générale s'est améliorée... L'actif du cultivateur était de $549,000 en 1927 et il est de $618,000 maintenant; son passif était de $196,000 et il est passé à $143,000. Ce sont les chiffres de 1931, encore une fois, et je suis convaincu que la situation du cultivateur québecois s'est encore améliorée depuis ce temps-là.

M. Duplessis : Le prêt agricole!

M. Godbout : Je suis convaincu que le député des Trois-Rivières exprime les sentiments dont son cœur est rempli. Il prend plaisir à entendre parler d'agriculture et c'est simplement pour taquiner qu'il parle de crédit agricole!

(A suivre la semaine prochaine)

Les Camions Reo " Speedwagon " et les Reo " Flying Cloud " peuvent être admirés à Victoriaville au

GARAGE J.-R. PLOURDE

Lorsque vous achetez un Reo, soit un camion ou un automobile de promenade, vous êtes certain d'obtenir le plus pour votre argent.

Les moteurs Reo de fabrication " Chrome Nickel " vous assure plus d'économie, d'endurance et vitesse.

N'achetez pas avant d'avoir vu, examiné et essayé le Reo, il y a de votre intérêt.

P.-L. LORTIE Limitée,

73, rue St-Vallier - - - Distributeurs - - - Québec.

GARAGE J.-R. PLOURDE, Agent, - - - VICTORIAVILLE, P. Q.

PROMOTION

Montréal, 30 mars.—La nomination de M. Charles W. Baker (déjà bien connu comme officiel du service des ventes de la maison Sherwin-Williams Company of Canada Limited) comme gérant-général des ventes de cette grosse industrie, vient d'être annoncée par M. D. A. Whittaker, vice-président et directeur-gerant de cette compagnie.

Le progrès de M. Baker a été rapide. Entré à l'emploi de la compagnie en 1917 dans un modeste emploi du service des ventes, il a avancé, de poste en poste, jusqu'à ce qu'il y ait atteint celui de premier commis. En 1929 il était nommé chef de la publicité et en 1931 on l'avançait au poste de chef des ventes au commerce pour la division est du pays. En 1932, M. Baker était de nouveau promu au poste d'assistant du vice-président et directeur-gérant.

Dans son nouveau poste, M. Baker aura charge de toutes les activités se rapportant aux ventes, y compris les méthodes de promotion de vente. Il est, comme on le sait, le président du Club de publicité de Montréal.

LES ANTILLES A L'ECRAN

Afin de mieux faire connaitre les Antilles M. C. P. Rex Stollmeyer, commissaire du groupe de l'est des Antilles, à Montréal, annonce qu'on a tourné des films de 16mm dont la projection dure de 12 à 15 minutes et montrent les ressources naturelles et les beautés de ces Iles desservies par les navires de la Canadian National Steamships.

Ces films ont des titres anglais. Ils représentent diverses exploitations intéressantes comme celle du fameux lac d'asphalte de Trinidad, des plantations de pamplemousses, de café, cacao, noix de coco, etc. D'autres s'adressent plus particulièrement aux touristes et étalent la luxuriance de ces iles ensoleillées.

Le blé, l'avoine et les instruments aratoires comptent parmi les principaux produits exportés en Afrique française. Les possessions françaises en Afrique sont presqu'égales à l'étendue totale du Canada. La population dépasse 32 millions d'hommes dont plus d'un million sont d'origine européenne.

ANTALGINE

Les Capsules Antalgine maîtrisent les maux de tête, névralgies, rhumes, la grippe, douleurs périodiques, etc. Faciles à prendre—plus solubles que les tablettes.

En vente partout 25c

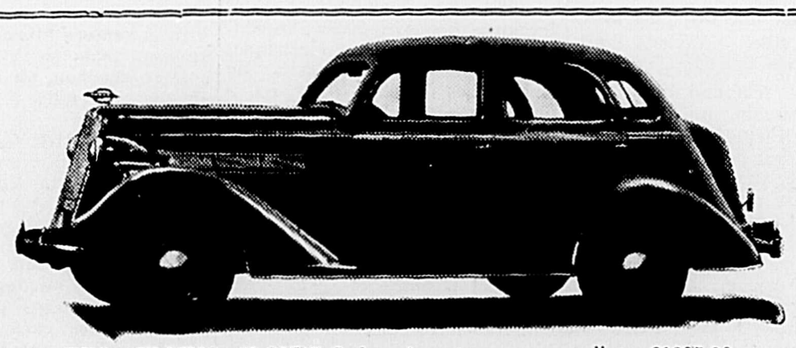

REO "FLYING CLOUD" Sedan 4 portes, avec valise, **$1395.00**, livré à Victoriaville avec équipement régulier dont M. J. R. PLOURDE est le vendeur autorisé.